

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. 1711 – 1714

ou « LA TENTATION de PARMÉNIE »

Il s'agit de revisiter un des moments critiques de nos origines, lorsque Jean-Baptiste de La Salle pris dans les remous du procès « Clément », part vers le Midi de la France. Pendant plusieurs années, il ne donne pas (ou très peu) signe de vie pour les Frères de Paris et sa région proche (Versailles et Saint-Denis) ; il est tenté par « la retraite », sous forme de retrait des affaires de son Institut.

On est en face d'une période de crise pour l'Institut des origines. Il faudra en regarder les divers aspects, les personnes en cause, les analyses faites par les protagonistes, les évolutions qui se produisent, les réponses données, en quoi celles-ci sont (ou ne sont pas) des solutions à la crise traversée, et finalement regarder comment les personnes et les institutions en cause en sortent transformées, et ce que cela veut dire pour l'Institut des Frères des Écoles Chrésiennes.

Nous aurons encore à nous arrêter à la lettre que « les principaux Frères » de Paris écrivent au Fondateur, le 1^{er} avril 1714. C'est un des textes essentiels de nos « récits fondateurs », comme Lasalliens¹.

Le contexte politique, social, culturel : une crise de fin de règne

L'histoire de l'Institut, l'histoire de la Fondation, nos « mythes » fondateurs, ne sont pas des histoires atemporelles. Il est vrai que dans les écrits de Jean-Baptiste de La Salle la dimension de l'histoire événementielle contemporaine n'apparaît pratiquement pas. Il faut se reporter aux biographes pour en voir souligner certains aspects. Cependant, l'œuvre de Jean-Baptiste de La Salle s'inscrit indiscutablement dans un moment de l'histoire de la France, dans un contexte singulier et précis qui ne peut manquer d'avoir un retentissement sur les choix, les décisions, les comportements de Monsieur de La Salle, des Frères, comme de tous ceux qui les entourent.

Lorsque l'abbé Clément prend ses premiers contacts avec Jean-Baptiste de La Salle, en décembre 1707², **la France est en guerre avec le reste de l'Europe** (essentiellement la Grande-Bretagne, la Hollande, la Savoie et l'Autriche) depuis mai 1702, pour la succession du trône d'Espagne. Elle a pour alliée l'Espagne, puisqu'il s'agit d'installer sur le trône de Madrid un des petits-fils de Louis XIV. Cette guerre se termine en 1713, par le traité d'Utrecht qui redessine la carte de l'Europe et prétend installer un « équilibre européen » pour éviter la domination d'une seule puissance (la France). On remarquera que ce sont les pays dont les peuples exercent un certain contrôle sur leur mode de gouvernement (Grande-Bretagne, Pays-Bas) qui ont gagné, aux dépens des puissances absolutistes (France et Espagne), signe que quelque chose change en ce début du XVIII^e siècle, y compris dans la « grande politique » et l'exercice du pouvoir. Un autre élément notable touche la politique intérieure française : les difficultés de cette guerre, les défaites et les échecs subis, conduisent Louis XIV à s'adresser à son peuple par une déclaration qui est lue dans toutes les paroisses de France, le 12 juin 1709, lors de la grand'messe. Il explique les propositions qu'il a fait pour procurer la paix, les conditions draconiennes que veulent lui imposer les alliés³, et finalement il demande le soutien de ses peuples pour continuer la guerre. C'est une démarche tout à fait inhabituelle dans le cadre de la monarchie absolue et sacrale de la France de l'Ancien Régime, où le

¹ Pour l'essentiel de mon propos je m'appuierai sur le récit de Blain (CL 8. Chapitres 9 à 13 du Livre Troisième de sa biographie ; ainsi que sur le texte du Frère Bedel : ORIGINES. 1651 – 1726. Un temps d'incertitudes. (p. 142 à 151, version en français).

² Blain II. (CL 8), p. 72.

³ Entre autres, faire la guerre contre son petit-fils le roi Philippe V, pour le chasser du trône d'Espagne.

roi n'a pas à se justifier ni à s'expliquer devant ses sujets. La déclaration atteint d'ailleurs son but, car elle est suivie par un afflux très significatif de volontaires dans les armées royales et de l'adhésion des populations civiles à la poursuite de la guerre. Les historiens parlent de la naissance d'un sentiment patriotique national, nouveau dans les mentalités et signe d'une évolution de celles-ci. Encore un changement de ce début de siècle.

D'autres événements de cette période ont d'importantes répercussions sur la vie de Jean-Baptiste de La Salle et des Frères. En juillet 1702 commence **la révolte des « Camisards »**. Depuis 1685, la pratique publique de la religion protestante est interdite en France (révocation de l'Édit de Nantes) et tous les français sont censés être catholiques, mais sur la bordure Sud-Est du Massif Central (les Cévennes) existe un protestantisme populaire et rural qui se maintient, plus ou moins secrètement. À partir de 1707, répondant à des demandes de l'Église catholique et du pouvoir politique, Jean-Baptiste de La Salle envoie des Frères dans ces régions, pour travailler à la transformation des enfants des « Nouveaux Convertis » en bons catholiques⁴. Lorsque les Frères ouvrent ces écoles, la rébellion organisée est terminée, mais l'insécurité demeure, surtout envers les ministres du culte catholique. On verra Jean-Baptiste de La Salle se déplacer seul, à plusieurs reprises, dans cette contrée, au cours de la période 1711 – 1713, à la grande inquiétude de ses Frères et de ses amis.

Il arriva à Avignon sur la fin du Carême 1712. Les Frères de la ville ravis comme les autres de posséder leur Supérieur, le retinrent chez eux le plus qu'il leur fut possible. Il se disposa à faire la visite de tous les établissements qu'il avait dans ces lieux. Les Frères en furent alarmés, car il y avait du danger pour lui à s'engager trop avant dans le pays, à cause des Camisards qui tenaient la campagne et qui faisaient une guerre cruelle aux ecclésiastiques. On sait assez que leur plus grande passion était d'en faire les victimes de leur fureur et de satisfaire leur haine contre les catholiques en répandant le sang des Ministres du Seigneur. Il fut inutile de lui représenter qu'il ne devait pas s'exposer à la recherche soigneuse des fanatiques débandés, qui n'avaient rien d'humain que l'extérieur, et qui portaient sous la figure de l'homme, le cœur des bêtes féroces, rien ne put ralentir son zèle.⁵

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1709 commence **un accident climatique catastrophique**, qui va durer plusieurs mois : dans le Nord de la France et dans le Sud-Ouest, les températures chutent brutalement. On relèvera moins 20°C à Paris en février 1709. Le sol est gelé en profondeur pendant plusieurs semaines, les semis d'automne meurent en terre, il est impossible de planter les blés d'hiver, les arbres sont gelés à cœur, les animaux meurent dans les champs, on rapporte que des oiseaux tombent en plein vol et sont ramassés, gelés ; de petits enfants meurent entre leur domicile et l'église paroissiale, en allant recevoir le baptême, si bien que les curés célèbrent les baptêmes dans les maisons, et avec de l'eau chaude ; on ne peut plus enterrer les morts, la terre est trop dure. Cet hiver rigoureux est suivi d'un printemps humide, néanmoins les mesures prises par l'administration permettent de limiter les dégâts⁶ : réquisition des réserves, importations massives de blé, contrôle de la circulation des grains, distributions de nourriture, impôts sur les riches (les aisés), distribution de semences d'orge, une céréale à croissance rapide. On a calculé un excès sur la mortalité normale de 630.000 morts, pour la période 1709-1710, deux fois moins, cependant qu'en 1693-1694 (1.300.000 morts supplémentaires). Cette catastrophe a des répercussions sur la vie des Frères : le noviciat revient de Saint-Yon à Paris, car on pense avoir plus de facilités pour nourrir les postulants et les novices dans la capitale. Ce qui met la communauté parisienne à l'étroit, et crée ou renouvelle des tensions avec le curé de Saint-Sulpice, qui finance de fait une communauté bien plus nombreuse que celle qui est nécessaire pour tenir les écoles de sa paroisse. De plus certains Frères reprochent à Monsieur de La Salle d'accueillir trop facilement des postulants qui viendraient

⁴ Voir ORIGINES. 1651 - 1726, p. 137 à 141 : Les écoles pour les enfants des « Nouveaux convertis.

⁵ Blain II. (CL 8). p. 81 & 82.

⁶ La leçon de l'hiver 1693-1694 avait été retenue par les diverses administrations.

chercher le gîte et le couvert aux dépens de la communauté et des écoles, sans avoir de vocation de Frère. Jean-Baptiste de La Salle leur répondra qu'ils font au moins une bonne retraite avant de sortir !⁷

Les Novices ... Venus à Paris, ils grossirent de plus de moitié la Communauté. La maison qui était raisonnablement grande pour les Frères de Paris, se trouva trop étroite à l'arrivée de ces nouveaux hôtes. Ses habitants, au nombre de quarante environ, étaient les uns sur les autres, pour ainsi dire, tant le jour que la nuit. De pauvres paillasses avec une aussi pauvre couverture et des draps qui ne valaient pas mieux, étendus par terre, mais avec ordre, dans les chambres, derrière les portes et partout où l'on pouvait, servaient de lits. Cependant, quelque pauvre que fût cette maison de Providence, elle était ouverte à qui en demandait l'entrée. La charité du Supérieur ne la fermait à aucun de ceux qui marquaient de la bonne volonté et qui n'y étaient pas amenés par la nécessité. Ceux de ses disciples qui avaient moins de foi, ou moins de charité, ne souffraient pas sans peine que leur Père partageât entre eux et les nouveaux venus, le pain qui leur manquait souvent et dont ils n'avaient jamais en ce temps de quoi se rassasier. Cependant, plusieurs de ceux-ci n'en mangeaient pas longtemps et se retiraient au bout d'un, de deux, de trois ou de quatre mois, plus ou moins. M. de La Salle s'en consolait et consolait ceux qui lui faisaient des reproches de sa trop grande facilité à recevoir des Postulants, par cette sage réplique : ils ont fait une bonne retraite qui sera avantageuse à leur salut.⁸

La médiocrité des récoltes successives, jusqu'à la mort du roi (septembre 1715), jointe à la situation économique générale due à cette longue guerre de 11 ans, entraîneront une récupération difficile de la France.

On est dans une fin de règne, avec toutes les incertitudes et les crispations de cette situation. Louis XIV est né en 1638, il est roi depuis 1643 (à l'âge de 5 ans) et exerce effectivement le pouvoir depuis 1661, cela fait donc cinquante ans qu'il règne. Le personnel politique s'est déjà renouvelé deux ou trois fois, ceux qui travaillent avec lui sont généralement nés vers 1670-1680. Depuis son mariage (morganatique) avec Madame de Maintenon (1684), le roi a tourné à la dévotion, tout en s'installant définitivement à Versailles en 1682. Mais c'en est fini des flamboyances de la Cour des années 60-70. Le roi s'est rangé, et tout le monde s'aligne, de plus ou moins bon gré, sur sa conduite, ce qui implique pas mal d'hypocrisie, même si la « conversion » du roi paraît sincère⁹.

En 1711, Louis XIV est âgé de 73 ans, et il clair que son règne touche à sa fin. Des hommes nouveaux devraient, à brève échéance, arriver sur le devant de la scène, avec des idées et des pratiques nouvelles. Son héritier, le Grand Dauphin, meurt le 14 avril 1711. Le fils aîné de celui-ci, le duc de Bourgogne, né en 1682, fait figure de souverain virtuel. Il a été éduqué par Fénelon et est féru d'idées politiques éloignées de la pratique de son grand-père, avec un personnel qui se prépare à prendre les commandes. Mais il meurt en mars 1712, de la rougeole. L'héritier du trône est alors un petit garçon de deux ans (ce sera Louis XV). À l'âge du roi s'ajoute maintenant une grande incertitude quant à sa succession. L'héritier survivra-t-il jusqu'à l'âge adulte ? Il est de santé fragile, et les ¾ des jeunes meurent avant vingt ans à cette époque, de plus la mort ne fait pas attention aux « conditions ». S'il meurt, qui règnera à sa place ? Ses oncles ? L'un (Anjou) est devenu roi d'Espagne (Philippe V) et a renoncé au trône de France, l'autre (Berry) meurt en 1714 dans un accident de cheval. Le neveu de Louis XIV, Philippe d'Orléans ? Il n'est pas en odeur de sainteté à la cour de France, et il y aura des problèmes avec son cousin, le roi d'Espagne, dont la renonciation au trône de France n'est pas admissible en droit français. Louis XIV décide alors, en 1714, de déclarer ses fils bâtards (ceux qu'il a eus avec Madame de Montespan) légitimés et « princes du sang », c'est-à-dire aptes à monter sur le trône de France. C'est un acte qui contredit ouvertement la

⁷ Blain II. (CL 8). p. 58-62.

⁸ Blain II. (CL 8), p. 59-60.

⁹ Au passage, on constate que la fondation des Écoles chrétiennes, s'inscrit presque entièrement dans cette troisième partie du règne de Louis XIV.

constitution traditionnelle du Royaume, il faut en effet être né en légitime mariage pour accéder au trône. Nouvel indice d'une perturbation des esprits et des jugements, même au plus haut niveau, en cette fin de règne. On peut noter au passage que le Fondateur et les Frères des origines, comme la plupart des français de leur temps, n'auront alors connu durant toute leur existence qu'un seul souverain : Louis XIV. L'image du pouvoir politique se confond avec sa personne et le style qu'il donne à son exercice.

Finalement, Louis XV succèdera à son arrière-grand-père, au prix d'une Régence conduite par son cousin, Philippe d'Orléans. Et, à la différence des autres régences que la France a connues auparavant (Catherine de Médicis, Marie de Médicis, Anne d'Autriche : c'était alors la mère du jeune roi qui avait gouverné sa minorité) ce sera, sans doute, la régence politiquement la plus calme de toutes, permettant ainsi une transition tranquille vers ce qui sera appelé le siècle des *Lumières*.

Cette crise de fin de règne est aussi marquée par le **rebondissement de la querelle janséniste**. Elle ne cessera plus jusqu'à la Révolution française. Le 26 octobre 1709, un arrêt du Conseil du Roi décide de disperser les dernières religieuses de Port-Royal-des-Champs (une vingtaine, toutes très âgées) dans divers autres couvents, et de détruire l'abbaye. Cette dispersion « manu militari » occasionne du scandale. Les bâtiments sont rasés en 1711, ainsi que le cimetière des moniales et des Solitaires. Surtout la dispute repart : quels sont les droits de la conscience lorsque la vérité et l'innocence sont persécutées ?

L'ancien oratorien Pasquier Quesnel, a fait paraître en 1692 un ouvrage intitulé : *Le Nouveau Testament en français avec des Réflexions morales sur chaque verset*, qui reprend et amplifie des travaux d'inspiration jansénisante commencés en 1671. L'évêque de Chalons, Monseigneur de Noailles, (plus tard cardinal, et archevêque de Paris) l'approuve chaleureusement. Quesnel, réfugié à Mons (en Belgique, dans les Pays-Bas espagnols), est soupçonné de jansénisme. Les autorités le font arrêter en 1703, il s'enfuit, mais ses papiers sont saisis et montrent qu'il est mêlé à tout un réseau qui conteste l'autorité royale. Louis XIV ne lui laisse alors aucun répit et obtient la condamnation par le pape Clément XI de 101 propositions extraites des *Réflexions morales*, par la Bulle *Unigenitus* (8 septembre 1713).

À cette époque, dans le cadre de l'Église gallicane et des relations entre Rome et la France, une bulle papale, même réclamée par le roi, ne saurait s'appliquer en France, sans autre forme de procès. Il faut que la bulle soit reçue par les évêques et qu'elle soit enregistrée par les Parlements, pour qu'elle prenne force de loi. Or les évêques sont divisés, ils essaient de produire un texte explicatif qui est refusé par Rome, parce qu'on semble subordonner l'autorité du pape à l'interprétation des évêques. Le cardinal de Noailles, devenu archevêque de Paris, est pris au piège de ses contradictions et de ses allégeances. Après quelques hésitations, il finit par produire un mandement qui reçoit la Bulle *Unigenitus* avec tant de contorsions, qu'il est classé parmi les opposants. Dans son opposition il est suivi par une majorité de curés parisiens, de prêtres de l'Oratoire, de Bénédictins, de chanoines, autant de gens qui ont de fortes relations avec le milieu parlementaire (voir la famille de Jean-Baptiste de La Salle). Le Parlement¹⁰, surtout celui de Paris, refuse un document qui impose, d'une certaine manière l'infailibilité pontificale et la suprématie du

¹⁰ Le Parlement est une Cour de justice, chargée entre autres choses, d'enregistrer officiellement les lois en vérifiant si elles sont conformes au droit et ne contredisent pas des lois précédentes. Les Magistrats achètent leur charge. Ce n'est pas une chambre de représentants élus. Une loi, pour avoir cours sur l'ensemble du territoire doit être « enregistrée » par tous les Parlements du royaume (il y en a plus d'une douzaine, mais celui de Paris est le plus important). Ainsi, pour l'Institut, les Lettres Patentes accordées en 1724 par Louis XV, enregistrées au Parlement de Normandie, auront finalement force de loi dans tout le pays lorsque cette démarche aura été faite auprès de tous les Parlements du royaume.

Pape sur le pouvoir royal, au détour d'un article condamné. Le Parlement prétend défendre les droits du roi, contre le roi lui-même.

Au moment de sa mort, Louis XIV ne sera pas venu à bout de toutes ces oppositions et léguera le problème à son successeur, en l'occurrence au Régent. Au-delà de la question doctrinale, c'est le pouvoir royal qui est défié, tandis que l'Église de France se divise, un certain nombre d'évêques, de docteurs en Sorbonne, de prêtres (3.000 ou 4.000 en tout) décident de faire appel au Concile, cette institution étant considérée comme supérieure au Pape. L'enjeu est finalement politique et tourne autour du pouvoir absolu, celui du roi comme celui du pape, sur les consciences. Est-ce une assemblée (d'évêques) qui doit décider en dernier ressort, ou le souverain (roi ou Souverain Pontife) ? Derrière la démarche des curés, il y a aussi tout le ressentiment qu'ils ont accumulé contre les évêques - qui sont pour la plupart d'entre-eux, par la manière dont s'effectue leur choix, dans « la main du roi » - et contre le roi, à la suite de la décision de 1695, approuvée par l'Assemblée du Clergé Français, qui a considérablement renforcé¹¹ le pouvoir disciplinaire des évêques sur les curés de paroisse. Or tout un courant prétend que si les évêques sont les successeurs des Douze Apôtres, les curés le sont, eux, des Soixante-Douze Disciples que Jésus envoie en mission, et qu'ils ont nécessairement leur mot à dire sur les questions doctrinales et d'organisation de l'Église, leur pouvoir étant lui aussi de « droit divin », tenu directement de Dieu (comme le pape, comme les évêques, comme le roi).

Du côté des « appelants », ainsi que des parlementaires, on attend la mort de Louis XIV pour relancer le débat et la contestation, ce qui manquera pas de se produire : pour obtenir la plénitude de la Régence, Philippe d'Orléans redonne du pouvoir aux Parlements, tandis que son entourage a de fortes sympathies pour l'attitude janséniste de fond : l'autonomie de la conscience, réservée bien entendu à la *sanior pars*, à ceux « qui savent » et qui est refusée au peuple, à « la vile populace »¹².

Blain, avec beaucoup d'exagération, attribue les difficultés de Monsieur de La Salle à Marseille, à son opposition aux jansénistes, ce qui est loin d'être évident, même si cette dispute n'est pas étrangère aux ennuis qu'on lui fait. Il semble plutôt que le Fondateur, dans le cas de Marseille, ait été la victime de jeux de pouvoir et d'influences personnelles, de prêtres et de laïcs, à l'intérieur même du cercle des fidèles à Rome. D'ailleurs, ces événements de Marseille se produisent avant la publication de la Bulle *Unigenitus*. Par contre, la réaction de Jean-Baptiste de La Salle, à Grenoble, lors de la parution de la Bulle de Clément XI, et après l'Instruction Pastorale du Clergé¹³, est extrêmement claire et ferme. On voit bien qu'il n'est pas à l'écart des questions doctrinales de son temps.

Jean-Baptiste de La Salle et les Frères : deux générations différentes

Un autre aspect des difficultés rencontrées par Jean-Baptiste de La Salle se trouve, me semble-t-il, dans les différences de génération entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères et entre les Frères eux-mêmes.

Jean-Baptiste de La Salle est né en 1651, toute sa formation s'est faite dans le contexte de la Réforme catholique triomphante et dans celui de l'affirmation de l'absolutisme sacralisé de Louis XIV. La religion et le pouvoir sont marqués par les notions de hiérarchie, d'ordre tenu par le haut : la Trinité, l'Église, l'État, les organisations sociales fonctionnent selon ce principe. Les Frères, eux,

¹¹ Il en est ainsi de Jean-Louis de La Salle, chanoine de Reims, frère du Fondateur ; ou de Dom François-Élie Maillefer, son neveu et son biographe.

¹² Voir les Mémoires de la cour de Louis XIV, du duc de Saint-Simon.

¹³ Voir Blain II. (CL 8), p. 106-107.

ont grandi et se sont formés dans un autre contexte : une monarchie qui se durcit et se fige peu à peu dans ses principes ; une Église secouée par des luttes idéologiques tout en vivant un affaiblissement doctrinal inquiétant.

Parmi les Frères actifs dans l'Institut, vers 1711, le plus âgé et le plus ancien semble être le Frère Gabriel Drolin, né en 1664, présent dès les débuts de Reims, il fait partie de la communauté de Laon en 1684. Il a été envoyé à Rome depuis 1702, et n'est donc pas directement présent aux événements qui nous préoccupent. Le Frère Jean Partois (Frère Antoine) est né en 1666, il est entré dans la communauté rémoise vers 1686. Il est possible qu'il ait été secrétaire du Frère Barthélémy, à Paris, entre 1711/1712 et 1713/1714. Le Frère Jean Jacquot ou Jacot, est né en 1672, il est rue Neuve à Reims en 1686. De 1713 à 1715 il figure sur les listes de la Communauté de Grenoble, comme directeur¹⁴. Ces deux Frères sont au nombre des douze qui font vœux pour toujours, avec Monsieur de La Salle en 1694. Le Frère Paul Narra, né en 1677, est dans la communauté de la rue Princesse dès l'âge de 10/11 ans (selon le *Catalogue*¹⁵), il fait son Noviciat en 1695 et émet les vœux perpétuels en 1699. En 1711-1713, aucun document n'existe pour le localiser, tout ce que l'on sait, c'est qu'en 1717 il appartient à la Communauté de Reims. Il meurt en 1751. Pour la période 1711-1713, ces quatre Frères sont les plus anciens de l'Institut. Trois d'entre eux sont là pratiquement depuis les commencements à Reims, le quatrième a connu de près les débuts de la rue Princesse. Ils ont également participé à l'épopée fondatrice des années 1691-1702, lorsque le « vivre en société pour tenir les écoles » prend corps et manifeste sa fécondité.

Tout un groupe de Frères peut être dit de la « deuxième génération », entrés dans l'Institut dans les toutes dernières années du XVII^e siècle : Charles Frappet (Frère Thomas), entré en 1690, il est sans doute le premier des Frères Servants ; Jean Boucqueton (Frère Jean-François), entré en 1691, a fait ses vœux perpétuels en 1696, en 1711-1713, il est peut-être Directeur de la Maison de Saint-Denis ; Jean Police (Frère Philippe), entré en 1692, il a fait vœu pour toujours en 1699, on sait qu'il est Directeur de la maison de Moulins en 1716 ; Poncelet Thisieux, (Frère Ponce), a fait ses vœux perpétuels en 1696. Après avoir été Directeur de Mende, il devient Visiteur des Frères du Midi, tout en étant Directeur de la Communauté d'Avignon, il est vraisemblablement sorti en 1713, avec une partie de la caisse ! François Blin (Frère Ambroise), entré en 1693 a fait sa profession perpétuelle en 1695, il est à Paris en 1704, puis on le retrouve en 1716 à Saint-Yon, directeur des Petits Pensionnaires (Pension libre) ; Jean Le Roux, entre dans l'Institut en 1697 et fait ses vœux « pour toute la vie » en 1700, en 1711-1713, il est à Troyes puis à Reims, comme Visiteur des Frères du Nord de la France (à l'exception de Paris). Ces Frères sont nés après 1670 et sont en activité vers 1711-1713.

Une autre dizaine de Frères, nés entre 1672 et 1684, sont entrés dans l'Institut en 1700, la plupart d'entre-eux sont actifs en 1711-1713. Pour 1701-1705, on trouve 25 Frères, et une trentaine pour la période 1706-1709. Joseph Truffet (Frère Barthélémy) est né en 1678, et est entré en 1703, après un essai de vie monastique à la Trappe. Il émet les vœux perpétuels en 1705 et devient Directeur du Noviciat de Saint-Yon, qu'il accompagne à Paris, par suite de la famine de 1709. En 1711-1713, il est rue Barouillère. Il n'est pas responsable des communautés du Midi, puisque Monsieur de La Salle part lui-même dans cette région, où se trouve d'ailleurs un Visiteur (Frère Ponce) ; quant au Nord de la France (hormis Paris), c'est le Frère Joseph qui est Visiteur. Il est donc responsable du Noviciat de Paris et des Frères de la rue Barouillère, dans une situation difficile par rapport au curé

¹⁴ Voir Frère Félix-Paul. FSC. LES LETTRES DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. Édition critique. Procure Générale. Paris.1954, p. 218. Note 3.

¹⁵ Frère Maurice-Auguste. Cahier Lasallien 3. *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*. p.33

de Saint-Sulpice et aux autorités ecclésiastiques ou civiles, après la condamnation de son Supérieur ; de plus, son autorité sur les Frères n'est pas soutenue par une démarche positive de Jean-Baptiste de La Salle. Guillaume Samson (Frère Timothée), est né en 1682, il est entré dans l'Institut en 1700 et a fait profession perpétuelle en 1703. Il est Directeur à Mende en 1711, puis appelé à Marseille en décembre 1712 par Jean-Baptiste de La Salle pour prendre la direction du Noviciat qu'il vient d'ouvrir dans cette ville. Lorsque tous les Novices l'ont quitté, le Frère Timothée retrouve Monsieur de La Salle à Mende. En 1714, il est en Avignon où il reçoit de la part du Fondateur, l'ancien officier du Royal-Champagne, Claude-François du Lac de Montisambert (Frère Irénée). Il est aussi Visiteur des Communautés du Midi, à la place du Frère Ponce qui s'est enfui.¹⁶

La coupure générationnelle entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères de 1711 est très nette, elle est encore plus accentuée vis-à-vis des Frères présents en France. Parmi ces derniers, seuls les Frères Jean Partois et Jean Jacquot ont fait le vœu de 1694 avec Jean-Baptiste de La Salle et l'ont choisi comme Supérieur, le 7 Juin 1694¹⁷. Quelques Frères, Paul Narra et une petite dizaine d'autres, ont vécu la croissance de l'Institut à partir de la rue Princesse, les combats pour son autonomie vis-à-vis de Saint-Sulpice, entre 1694 et 1702, comme envers la corporation des Maîtres-Écrivains et le Grand-Chantre de Paris, responsable des Petites-Écoles ; jusqu'au départ pour Saint-Yon. Comment cette mémoire est-elle partagée entre les Frères ? avec le Frère Barthélémy, responsable de fait de la communauté parisienne, mais entré récemment dans la Communauté, avec une toute autre expérience humaine, ecclésiale, spirituelle, que la plupart des Frères ? Comment cette expérience est-elle prise en compte lorsque de grandes options se présentent ? Les Frères promettent bien de « demeurer en Société pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites », mais qu'en est-il de leur mémoire commune, quelles conséquences tirent-ils de cette histoire ? Sont-ils conscients de la radicale nouveauté qu'ils ont instaurée dans l'Église en formulant ainsi leur consécration religieuse ? On verra plus loin que la réponse ne peut être que fort nuancée.

L'affaire Clément et ses suites

Blain expose cette affaire à partir, dit-il, du mémoire justificatif produit par Monsieur de La Salle lui-même :

Nous avons encore entre les mains le mémoire justificatif que M. de La Salle a fait sur ce sujet avant que de prendre la fuite. Il suffit d'en faire l'extrait ; nous ne pouvons pas avoir un meilleur garant de la vérité.¹⁸

Un jeune abbé¹⁹, de 22-23 ans, veut consacrer une partie de ses ressources à de bonnes œuvres éducatives. Son intérêt et son sérieux paraissent avoir touché Jean-Baptiste de La Salle, qui après une année de rencontres et d'entretiens avec lui²⁰, entreprend de travailler à la mise en route d'un nouveau Séminaire de Maîtres d'École pour la Campagne, installé à Saint-Denis, où existe déjà une communauté de deux Frères. Saint-Denis est proche de Paris, mais à l'extérieur de la ville. C'est à l'époque un gros village de quelques centaines d'habitants regroupé derrière des murailles autour du

¹⁶ Pour tous ces renseignements sur les premiers Frères, voir : Augustine Loes FSC. The First De La Salle Brothers. 1681-1719. 1999. Christian Brothers Conference. USA.

¹⁷ Le Frère Gabriel Drolin est à Rome.

¹⁸ Blain II (CL 8), p. 72.

¹⁹ L'abbé Jean-Charles Clément est fils de Julien Clément, chirurgien de Louis XIV et anobli. Il n'est pas prêtre, mais clerc tonsuré afin de toucher les revenus d'un bénéfice ecclésiastique, ici en l'occurrence, ceux de l'abbaye de Saint-Calais (dans le département de la Sarthe, au 17^e siècle : le Maine). Dans la suite, l'abbé Clément finira mal, compromis dans des affaires de fausse monnaie, il sera déchu de la noblesse et condamné aux galères.

²⁰ Blain II. (CL 8), p. 72 à 76.

monastère de Saint-Denis et de la nécropole des rois de France. Jean-Baptiste de La Salle, parce que l'Institut n'existe pas légalement, investit des fonds avec un prête-nom : Monsieur Rogier, un de ses amis. Le Séminaire démarre en 1709, trois Frères travaillent à la formation des Maîtres, l'abbé Clément se consacre à un internat de garçons qui faisait partie de son projet ; l'archevêque de Paris est au courant, il obtient même du duc du Maine (bâtard légitimé de Louis XIV), l'exemption du logement des gens de guerre pour la maison.

En février 1711, (on est quand même en plein hiver), Monsieur de La Salle part vers le Midi de la France, faire la visite des communautés de Frères du Sud du pays. Il confie la responsabilité des communautés locales au Frère Barthélémy, directeur du noviciat. Mais il est rappelé d'urgence à Paris, le père de l'abbé Clément, qui vient d'accéder à la noblesse, intente un procès à Monsieur de La Salle en l'accusant d'avoir suborné son fils mineur²¹, pour lui extorquer de l'argent. L'accusation est extrêmement grave, et soit que Monsieur de La Salle s'y prenne mal pour se défendre, soit que sa partie ait reçu des soutiens cachés, soit encore que des ennemis de l'œuvre des Écoles chrétiennes s'en soient mêlés, les signes d'une probable condamnation se manifestent :

Cependant, pour ne point s'exposer au reproche d'avoir abandonné la cause de Dieu et de l'avoir vue trahir indignement, par celui-là même qui était l'auteur de l'entreprise, sans ouvrir la bouche pour se défendre, il remit entre les mains de quelques personnes de crédit et d'autorité, plusieurs papiers, un mémoire et treize lettres de l'abbé qui faisaient sa justification, en les priant par charité de lui faire rendre justice. L'usage qu'ils en firent fut de les envoyer examiner à quelques avocats qui avaient relation avec la partie adverse du Serviteur de Dieu, comme on l'a toujours cru, car dans le mémoire qu'ils firent et qu'ils envoyèrent à ceux qui les avaient consultés, ils prononcèrent, non en avocats, mais en ennemis déclarés contre M. de La Salle, et le résultat de leur consultation fut tout conforme à la requête présentée à M. le Lieutenant Civil. Ce résultat renvoyé à M. de La Salle, on ne peut croire combien il fut surpris de ne trouver partout que des adversaires, et de rencontrer dans ses avocats mêmes, des censeurs iniques qui prononçaient sa condamnation avant les juges mêmes.²²

Plus loin, dans le même chapitre, Blain essaie d'analyser les causes des dysfonctionnements dans la manière de conduire le procès :

Le Serviteur de Dieu, surpris d'un jugement si précipité, le fut encore davantage de ce que sa cause avait été abandonnée par ceux-là même dont il avait imploré la protection. Il est certain que s'ils avaient voulu paraître et prendre en main la cause du saint prêtre, ils eussent détourné le coup. Leur crédit l'aurait au moins tiré d'embarras, s'il n'eut pas prévalu au point de lui obtenir un jugement favorable .../...

Fut-ce malice ou négligence dans ceux qu'il avait choisis pour ses défenseurs, de l'avoir abandonné à l'oppression ? Ce n'est pas à nous à en juger. Il est certain qu'ils avaient aussi leurs préventions, et qu'ils étaient en relation avec celui qui voulait éloigner de Paris le Serviteur de Dieu. Pourquoi donc, dira-t-on, M. de La Salle remettait-il entre leurs mains la défense de sa cause ? C'est que sans aucun appui et sans aucun soutien, il n'avait personne qui voulût s'y intéresser. C'est qu'il espérait que la prévention ferait place à la charité dans cette rencontre et que des gens de bien, car tels étaient ceux dont il avait imploré l'assistance, se dépouilleraient de tout sentiment humain pour soutenir la cause de Dieu.²³

Il parle aussi de « la malignité de ses avocats » et de « l'indolence de ses protecteurs »²⁴. Surtout, il y discerne une manœuvre de « son ennemi caché » qui depuis longtemps veut l'évincer de la conduite, au moins de la communauté parisienne, de manière à ce que celle-ci dépende complètement du curé de Saint-Sulpice et soit séparée des autres communautés de province. Blain est quelque peu gêné pour parler de cette situation, d'une part parce que le complot est difficile à

²¹ Pendant l'Ancien régime, l'autorité paternelle s'exerce jusqu'à vingt-cinq ans pour les filles et trente ans pour les garçons. La majorité est à vingt-cinq ans. Seul le roi est majeur à 13 ans.

²² Blain II. (CL 8), p. 77.

²³ Blain II. (CL 8). p. 78.

²⁴ Blain II. (CL 8). p. 79.

prouver et à démêler, mais aussi parce que Saint-Sulpice (paroisse et Compagnie) est tout sauf janséniste, d'où toutes ces circonlocutions pour parler de cet « ennemi caché » qui, bien que du « bon côté » pour Blain, n'hésite pas à tramer de sombres complots contre son héros, y compris en poussant à une condamnation infamante et déshonorante. Ce qui est clair, c'est que Jean-Baptiste de La Salle a des ennemis qui, semble-t-il, veulent s'emparer d'une partie de son œuvre, pour la faire servir à leurs projets.

Une des conséquences immédiates de ces événements, c'est la ruine de la troisième tentative de création d'un Séminaire de Maîtres d'École pour la Campagne. Or, très tôt, Jean-Baptiste de La Salle a pensé à un pendant rural de ses écoles urbaines, en prenant en compte les spécificités de ce milieu : lien avec le curé, nombre réduit d'élèves, isolement, caractère saisonnier de l'activité scolaire, tâches paroissiales à accomplir. Ce genre d'institution a d'abord existé à Reims, elle disparaît lorsque Monsieur de La Salle est à Paris, au plus tard en 1691-1692, puisque le Fondateur envoie les Maîtres remplacer les Frères dans les écoles afin de leur donner un temps prolongé de formation spirituelle au Noviciat de Vaugirard. On peut penser également que ce premier Séminaire a atteint son but, et qu'il a répondu à toutes les demandes des curés de l'archidiocèse de Reims qui souhaitaient un maître d'école pour leur paroisse. En 1689, dans le *Mémoire sur l'Habit*, Jean-Baptiste de La Salle présente ce séminaire comme étant l'une des composantes de sa Communauté :

On s'y applique aussi à former des maîtres d'école pour la campagne dans une maison séparée de la Communauté qu'on nomme séminaire. Ceux qui y sont formés n'y demeurent que quelques années, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement formés tant à la piété qu'à ce qui est de leur emploi.

Ils n'ont point d'autre habit que celui que l'on porte ordinairement dans le monde, hors qu'il est noir ou au moins fort brun ; et ne sont distingués des autres laïcs que par un rabat et des cheveux plus courts.

Ils y sont instruits à chanter, lire et écrire parfaitement, logés, nourris et blanchis gratuitement, et ensuite, on les place dans quelque bourg ou village pour y faire l'office de clercs ; et lorsqu'ils sont placés, ils n'ont aucun rapport à la communauté, sinon de bienséance. Ils y sont cependant reçus pour y faire retraite. (MH 0,0, 4 à 6).

Une seconde tentative est faite en 1699, sur la paroisse Saint-Hippolyte, à Paris, dans le faubourg Saint-Marcel. Le Frère Nicolas Vuyart en est le responsable. Les difficultés que Jean-Baptiste de La Salle et les Frères de Paris rencontrent avec le curé de Saint-Sulpice à partir de 1702, puis les condamnations à de lourdes amendes de Monsieur de La Salle et de tous les Frères des Écoles de Paris - donc y compris le Frère Nicolas Vuyart - dans le conflit avec les Maîtres Écrivains en 1704, conduisent ce Frère à se désolidariser de Monsieur de La Salle en déclarant être indépendant de la communauté des Écoles chrétiennes. Il espère ainsi échapper, lui et l'œuvre qu'il dirige, aux condamnations. Certaines personnes qui soutenaient le Séminaire des Maîtres pour la Campagne se retirent alors, et l'œuvre disparaît. Nicolas Vuyart continuera néanmoins, jusqu'à sa mort, à tenir les écoles gratuites de la paroisse Saint-Hippolyte. Lorsque le jeune abbé Clément commence à solliciter Jean-Baptiste de La Salle fin 1707 ce dernier lui présente un « mémoire » où la formation des Maîtres d'École pour la campagne est présentée comme une fin de l'Institut²⁵.

Une autre conséquence de la condamnation dans le procès « Clément », est le départ précipité de Paris, de Monsieur de La Salle. Il reprend la visite qu'il avait dû interrompre et part vers le Midi au cours de la première semaine du Carême 1712 (en février, donc encore en hiver). Ce départ lui permet d'échapper à la prise de corps que comportait la condamnation. Mais, une sérieuse maladresse du Frère Barthélémy lorsqu'il envoie par courrier le texte du jugement du tribunal du Châtelet le condamnant, crée un profond malentendu entre Monsieur de La Salle et les Frères.

²⁵ Blain II. (CL 8), p. 73. Voir aussi sur cette question des Séminaires de Maîtres d'École pour la campagne : Frère Henri BEDEL. *ORIGINES. 1651-1726*, p. 68, 98-99, 117.

Après le départ du saint homme, les Frères reçurent les deux assignations qu'on lui apportait ; l'une de la part du sieur Rogier qui s'était rendu sa partie adverse, quoiqu'il fut son ami intime, et l'autre de M. Clément le père. Dans les deux il était traité fort indignement. On s'y était attaché en particulier à le nommer *Prêtre du Diocèse de Reims et Supérieur des Frères de ladite Maison*, et non de ceux de Paris et de Saint-Denis : preuve évidente de la collusion de ses parties adverses avec son grand ennemi.²⁶

Comme apparemment, le Frère Barthélémy ne corrige pas cet intitulé par une lettre d'accompagnement, Jean-Baptiste de La Salle, selon l'interprétation de Blain, pense qu'il est entré dans le jeu de son « ennemi » et qu'il le rejette :

La plus grande affliction de celui-ci fut qu'il s'imagina que tous les Frères de Paris étaient déjà à la dévotion de son ennemi. C'était une vaine idée, car les Frères de Paris demeurèrent à son égard dans son absence ce qu'ils avaient été en sa présence, soumis et attachés inviolablement à sa personne. L'occasion de cette idée fut que le Frère Barthélémy, croyant bien faire, lui avait envoyé les deux assignations dans lesquelles le saint Instituteur était qualifié de Supérieur des Frères de Reims et non de Paris. Des termes qui n'avaient pu être dictés que par son rival, lui firent naître le soupçon contre la fidélité de ses disciples de Paris et craindre qu'ils ne se fussent déjà prêtés aux artifices de son ennemi. Car, se disait-il à lui-même, pourquoi m'envoyer ces assignations où ces termes sont employés, si ce n'est pour me signifier à moi-même qu'ils ne me regardent plus comme leur Supérieur. Son soupçon était faux. Le Frère Barthélémy lui avait envoyé ces assignations par simplicité, se croyant obligé de l'instruire et de le mettre au fait sur ce qui se passait en son absence.²⁷

Quelque chose paraît brisée entre Monsieur de La Salle et ses Frères. On est dans l'ordre de l'affectif avec des mots comme : « affliction... s'imagina... cette idée... le soupçon... ». En faire, sans réagir, « le Supérieur des Frères de Reims » et non pas des autres, mais surtout de ceux de Paris, c'est nier tout ce qui s'est fait depuis 1688, la venue rue Princesse ; ce qui s'est passé en 1694, avec les vœux et l'élection du Supérieur par les douze Frères, les choix faits en 1702 puis en 1706 pour défendre l'autonomie de la Communauté par rapport au curé de Saint-Sulpice. C'est renvoyer Jean-Baptiste de La Salle et les Frères à la proposition faite en 1687 par l'archevêque de Reims Monseigneur Le Tellier, de fonder la jeune communauté, à condition qu'elle se limite à son diocèse, et qu'ils ont rejetée.

C'est bien le « demeurer en Société » de la formule des vœux qui est attaqué. L'incompréhension réciproque est sans doute augmentée par les différences de génération, et donc de mentalité, entre Jean-Baptiste de La Salle et les Frères, que nous avons évoquées plus haut. Il y a tout un « vécu » de Monsieur de La Salle qui échappe au Frère Barthélémy. Celui-ci n' imagine pas ce que représente cet effacement apparent de 25 années de la vie du Fondateur lorsqu'il accepte de le laisser désigner, sans protester, comme « Supérieur des Frères de Reims ».

Jean-Baptiste de La Salle ne veut « plus avoir de commerce de lettres avec le Frère Barthélémy qu'il croyait dans le parti de son adversaire et ne vouloir recevoir de ses lettres que pour le trahir dans cette apparence de confiance »²⁸. Autrement dit il n'y a plus de communication entre le Fondateur et le « responsable » de fait des Communautés parisiennes. Une situation très déstabilisante pour le Frère Barthélémy mais qui en dit long aussi sur le trouble qui habite Jean-Baptiste de La Salle dans ses rapports avec les Frères.

²⁶ Blain II. (CL 8), p. 79.

²⁷ Blain II. (CL 8), p. 79.

²⁸ Blain II. (CL 8), p. 80.

Voyage dans le Midi de la France

Parti de Paris au cours de la première semaine du Carême 1712, Jean-Baptiste de La Salle arrive à Avignon à la fin du Carême. Il continue par la visite des communautés d'Alès et des Vans, en plein pays Camisard. Il se rend à Mende, de là il revient aux Vans, puis se rend à Uzès – la communauté des Vans dépend de l'évêque de cette ville. Il repasse à Alès et arrive finalement à Marseille²⁹. Blain insiste sur le caractère dangereux de ce périple, non seulement à cause de la rébellion protestante, mais aussi du caractère montagneux du pays et du climat rigoureux. Ainsi, pour parler de la route des Vans à Mende, (on doit être au mois de mai ou de juin 1712) :

Ce voyage fut pour lui périlleux et incommode : il courut plus d'une fois le risque de perdre la vie en passant par les difficiles montagnes du Gévaudan, bordées d'affreux précipices ; d'où saisi du froid piquant et rigoureux qui s'y faisait sentir, il apporta à Mende une santé fort altérée.³⁰

Jean-Baptiste de La Salle découvre qu'il s'agit d'un pays plutôt différent que celui qu'il a connu au Nord de la Loire : paysages, climat, mais aussi le fonctionnement des relations sociales, les mentalités, la langue. Est-ce le sentiment de Blain qui transparait ? (à distance alors, dans les temps et l'espace), est-ce Monsieur de La Salle qui s'exprime après coup sur ces événements ?

La langue populaire est différente : celles de Mende, des Cévennes sont des formes de la langue d'oc, celle de Marseille est du Provençal, qui se rapproche plutôt de l'italien ou du piémontais. À Paris, à Reims, à Rouen ... on parle des formes généralement très proches de la langue d'oïl (ou langue d'oui). Constamment les Frères, même lorsqu'ils se trouveront en pays de langue d'oc, enseigneront en français d'oïl. On n'a aucune trace d'un quelconque manuel, ou syllabaire, ou catéchisme, ou livre de lecture, en français d'oc. De plus les règles de prononciation et les exemples donnés dans la Conduite des Écoles chrétiennes ou dans les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes, sont ceux des élites urbaines de langue d'oïl. Ce français du Nord était d'ailleurs parlé, plus ou moins, par les notables des villes du Midi (fréquemment bilingues), et au fur et à mesure que l'on descendait dans l'échelle sociale, on avait tout le dégradé de la pratique des deux langues, jusqu'à la langue d'oc uniquement. Jean-Baptiste de La Salle a néanmoins conscience qu'il pourrait bien exister un problème dans ce domaine, puisqu'il se propose d'établir un Noviciat spécifique pour ce pays :

... établir un Noviciat propre à former les sujets du pays, qui seraient plus en état de travailler sur les lieux que des étrangers qui n'en connaissent ni l'esprit, ni les pratiques, et dont les inclinations aussi bien que le langage sont forts différentes (sic).³¹

Grâce à l'investissement d'un certain nombre d'ecclésiastiques et de notables de Marseille, un Noviciat est ouvert dans cette ville, tandis qu'un élan est donné pour l'ouverture de plusieurs Écoles chrétiennes.³²

Jusqu'ici le voyage de Jean-Baptiste de La Salle est plutôt fructueux. Dans son récit du voyage de Monsieur de La Salle dans le Midi et vers Marseille, Blain souligne les rencontres avec les Frères, les Communautés, le désir de s'approcher de leur mission et de les soutenir dans celle-ci, surtout lorsqu'elle est particulièrement difficile, comme dans les Cévennes, auprès de petits protestants. Il rencontre aussi les responsables des Églises locales : évêques, curés, et est heureux de les entendre parler très positivement de la mission des Frères. L'accueil de Marseille, s'il lui paraît sans doute trop dithyrambique, lui donne cependant l'occasion d'enraciner l'Institut dans une autre France.

²⁹ Blain II. (CL 8), p. 81 à 83.

³⁰ Blain II. (CL 8), p. 82. L'émoi devant les paysages de montagne n'apparaît que tout à la fin du XVIII^e siècle en France, et demeure longtemps très littéraire.

³¹ Blain II. (CL 8), p. 84.

³² Blain II. (CL 8), p. 85.

Selon le récit de Blain, on le sent néanmoins sur la réserve : réaction culturelle de froideur d'un homme du Nord vis-à-vis de l'expansivité du Midi ou plus profondément, lucidité spirituelle de quelqu'un qui sait ce qu'il en coûte de faire l'ouvrage de Dieu et de construire pour la durée ?

M. de La Salle seul timide sur un succès si rapide, craignait de le voir bientôt enseveli sous les ruines cachées dans de si beaux commencements. C'était parce qu'il ne le voyait point fondé sur le Calvaire qu'il se défiait de sa stabilité. Ce saint homme si éclairé dans les voies de Dieu, avait appris par son expérience et par celle des saints, que les œuvres qui n'ont pas la Croix pour fondement et qui s'élèvent sans peine, ou ne font pas grande peur au démon, ou ne font pas de durée. Ainsi, il n'osait livrer son cœur à la joie, dans la crainte de voir s'évanouir les succès présents dans les malheurs d'un avenir prochain. Il craignait que quelque motif secret, malgré tous les dehors trompeurs d'une dévotion apparente, ne prît la place de la charité et ne fût le ressort du grand zèle dont quelques uns de ces Messieurs paraissaient animés. Selon lui, c'en était assez pour voir ce dessein échouer. Dieu ne bénit point ce qui n'est point fait pour lui.³³

Blain parle de timidité, de crainte (trois fois), il n'osait pas, de peur, de dehors trompeurs. Surtout, ses relations avec les Frères de Paris ne sont pas réconciliées. Il correspond avec le Directeur du Noviciat de Saint-Yon³⁴, mais se tait vis-à-vis des autres Frères :

... il ne se révélait à personne et laissait sans réponse toutes les lettres qui lui venaient de tous côtés de la part de ses disciples. Il en agissait ainsi dans l'idée que l'intérêt de l'Institut demandait cette suspension de tout commerce, afin que ses ennemis ne tournassent point contre les siens la colère qu'ils ne pouvaient plus décharger sur lui. D'ailleurs, suivant la prévention qu'il s'était faite que les Frères de Paris lui avaient manqué de fidélité, il ne savait plus à qui se fier.³⁵

Pour expliquer cette attitude, Blain parle de prudence, pour ne pas exciter ses ennemis contre les Frères, mais aussi de prévention envers les Frères de Paris qui « lui avaient manqué de fidélité ». Il y a donc un lien personnel entre lui et certains Frères, (mais des Frères qui comptent à ses yeux), qui demeure rompu. « Il ne savait plus à qui se fier » conclut le biographe. Finalement donc, si le parcours est apparemment brillant, on est dans la même situation qu'à la sortie de Paris, à la fin de la première semaine du Carême 1712 : la cassure entre lui et les Frères persiste, Jean-Baptiste de La Salle n'a pas retrouvé la confiance avec les « associés », je crois même que, mieux (ou pire), il ne veut pas la retrouver. C'est ce qu'indiquent son silence et son refus de correspondre avec les Frères du Nord.

La crise à Marseille³⁶ : « il n'était venu en Provence que pour détruire... »

Sans pouvoir véritablement établir l'ordre des faits, ni la durée des évolutions, une première difficulté se situe dans les relations entre les deux Frères qui tiennent l'école de Marseille et le

³³ Blain II. (CL 8), p. 84.

³⁴ Blain II. (CL 8), p. 85.

³⁵ Blain II. (CL 8), p. 85.

³⁶ On remarquera que jamais Blain, dans son récit, n'écrit le nom de « Marseille ». Il dit « la Ville ». Ce qui n'ajoute pas à la clarté de son exposé ! Il ne cite également aucun nom de personnalités, ecclésiastiques ou civiles, de la « Ville ». On peut penser que ce chapitre 10 du Livre 3 de sa Biographie est pour une bonne part une reconstitution intellectuelle et « littéraire » de l'auteur, à 20 années de distance, et sans connaître directement les lieux, les personnes, les faits. Sa chronologie, pour 1712, est très difficile à suivre : Jean-Baptiste de La Salle part de Paris dans la première semaine du Carême 1712, il arrive à Avignon à la fin du Carême. Il passe ensuite par Alès, les Vans, Mende (aller et retour) et finit à Marseille. Là, il déclenche l'accueil enthousiaste dont nous avons parlé, un Noviciat est projeté, installé, il s'ouvre ; un Père Jésuite qui prêche le Carême dans une grosse paroisse de Marseille lance le projet d'ouverture d'une seconde École chrétienne à Marseille, les choses s'organisent. En même temps, (mais dans quel temps ?) les deux Frères qui tiennent l'école de Marseille se fatiguent de devoir aller régulièrement au Noviciat... ce qui veut dire que celui-ci fonctionne déjà depuis quelques temps... mais les manœuvres pour retirer l'École projetée et pas encore installée, des mains des Frères, commencent « à peine le Jésuite avait-il achevé son sermon » (Blain II., p. 88). De plus, quelques lignes auparavant, Blain signale que « tout était prêt », « on avait donné avis au saint Instituteur de disposer les Frères qu'il y destinait ». (Blain II, p. 87).

Noviciat. En effet, une fois le Noviciat commencé, Jean-Baptiste de La Salle demande aux deux Frères de se rendre « tous les jours aux exercices du Noviciat »³⁷. Peut-être que ce « tous les jours » est une amplification de la part des deux Maîtres, afin de mettre les fondateurs de l'école de leur côté, car auparavant, Blain écrit : « qu'ils retournaient les jours prescrits au Noviciat »³⁸. Quoi qu'il en soit, les deux Frères vivent mal cette contrainte. Pourtant les choses se passaient ainsi à Vaugirard et à la Grand'Maison, pour les Frères de Paris, ainsi qu'à Saint-Yon, pour les Frères de Rouen.

Blain peut bien se lâcher sur la malignité, la tiédeur, la lâcheté, etc., de ces Frères (désignés comme deux enfants de Bélial³⁹), on est, me semble-t-il, en face d'un conflit de générations : Jean-Baptiste de La Salle n'a sans doute pas perçu que les évolutions des mentalités de ses Frères, et que ce qui était acceptable pour les hommes de sa génération ou pour les Frères des débuts à Reims ou à Paris, ne l'est plus pour ces gens qui appartiennent au siècle nouveau. Ces Frères ne se reconnaissent plus dans ce qui s'était pratiqué auparavant.

Chose surprenante encore pour quelqu'un qui est habitué à exercer une forte autorité, les deux Frères obtiennent ce qu'ils veulent grâce à l'appui des fondateurs de leur école. Ils restent dans leur école, en contradiction avec la volonté de leur Supérieur, qui a dû s'incliner. Une certaine conception de l'obéissance et de l'autorité est remise en question. C'est aussi le premier signal évident du décalage qui existe entre la pratique de la Règle au Noviciat et celle qui est vécu dans les Communautés d'École, manifestant une espèce de schizophrénie entre la vie dans les Maisons de Formation et la vie réelle des Frères. Un phénomène constant et répétitif dans toute l'histoire de l'Institut.

La lecture que fait Blain de la situation religieuse et intellectuelle de Marseille, en termes de conflit entre Jansénistes et « orthodoxes », si elle donne une justification radicale du départ de Jean-Baptiste de La Salle, ne fait pas droit à la complexité de la situation marseillaise. Il s'agit d'un jeu d'influences et de pouvoirs dans lequel Monsieur de La Salle est vite marginalisé. L'évêque, Monseigneur de Belsunce⁴⁰, est nouvellement nommé (1709), il est très bien disposé envers Monsieur de La Salle, les Frères et les Écoles chrétiennes, mais « il n'avait pas encore eu le temps de connaître les esprits »⁴¹. Finalement les fondateurs de la nouvelle école choisissent de s'adresser à des ecclésiastiques qui pourront servir également la paroisse.

Jean-Baptiste de La Salle est ensuite accusé d'être trop sévère pour les Novices, on désapprouve ses pratiques de piété, les pénitences qu'il impose. Petit à petit les donateurs ferment leur bourse, certains Novices sont poussés à sortir par leur entourage et se plaignent de l'austérité, qu'ils trouvent excessive, du Supérieur. Un libelle est mis en circulation sur son compte. Le Fondateur essaie de répondre, mais sans succès. Les Frères du Midi de la France sont déstabilisés par ces attaques. Le Noviciat tombe, faute de sujets, le Frère Ponce, Visiteur des Communautés du Midi, sort de l'Institut en emportant une somme rondelette. Les deux Frères de Marseille disent à Monsieur de La Salle : « Qu'il n'était venu en Provence que pour détruire, au lieu d'édifier »⁴².

C'est dans ce contexte que se situe la tentative de départ pour Rome⁴³, et la réponse bien connue de Jean-Baptiste de La Salle aux Frères qui le voient de retour à la maison, alors qu'ils le croyaient en

³⁷ Blain II. (CL 8), p. 87.

³⁸ Blain II. (CL 8), p. 86.

³⁹ Blain II. (CL 8), p. 87.

⁴⁰ En 1720, cet évêque sera l'un des héros de la dernière épidémie de peste connue en France, épidémie qui se développera à partir de Marseille.

⁴¹ Blain II. (CL 8), p. 88.

⁴² Blain II. (CL 8), p. 93.

⁴³ Blain II. (CL 8), p. 93 – 94.

mer : « Dieu soit béni : me voilà revenu de Rome. Ce n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'emploie à autre chose ». En deçà de ses motifs religieux et spirituels : visite au centre de la chrétienté, expression de sa fidélité au pape, on peut aussi déceler dans ce voyage, un désir de fuite de la réalité marseillaise qui lui échappe.

L'accumulation des rebuffades, les relations difficiles avec plusieurs Frères, les projets qui échouent, font qu'il « commença à douter si son entreprise venait de Dieu et si une œuvre que tout le monde contredisait n'était point l'ouvrage de son propre esprit »⁴⁴. Voilà donc un homme qui arrive au crépuscule de sa vie (il a 62 ans, ce qui est la vieillesse à cette époque), qui a entrepris de grandes choses, entraîné des dizaines de jeunes hommes à sa suite, en a vu mourir plusieurs à la tâche, qui a lutté contre les pouvoirs ecclésiastiques, civils, corporatistes pour faire avancer ce qu'il pensait être l'œuvre de Dieu pour le salut des enfants des artisans et des pauvres, et qui se demande s'il n'est pas passé à côté de sa vie ! Ces réflexions sont douloureuses et fort déstabilisantes. Elles surgissent après presque deux années de difficultés qui se terminent en échecs. Surtout, la communion avec de nombreux Frères qui comptent pour Jean-Baptiste de La Salle paraît rompue. Avec qui demeure-t-il en Société maintenant ? Quelle est la portée du Vœu de 1691 ? De celui de 1694 ?

Il sait bien aussi que vouloir prendre un nouveau départ, « recommencer sa vie », n'a pas de sens. La foi en lui-même, la foi dans les autres, dans ses Frères, la foi en l'Autre, est atteinte. Autrement dit la spiritualité, ce qui donne sens et cohérence à la vie, est atteinte.

Dieu ne lui disait plus rien

Dans cette détresse existentielle, *Dieu ne lui disait plus rien*⁴⁵. On peut comprendre cette expression de deux manières : Dieu ne lui parle plus, et il n'a plus le goût d'être avec Dieu. Jean-Baptiste de La Salle est acculé à la foi pure, à la confiance absolue. Mais est-il possible de tenir ainsi lorsque Dieu fait silence ? Il choisit de s'éloigner, pensant que sa présence physique est au fond la cause des difficultés rencontrées à Marseille. Il va au Couvent Saint-Maximin (un couvent de Dominicains), près de la Sainte-Baume, célèbre pèlerinage et ermitage qui aurait servi de refuge à Marie-Madeleine.

Il se retira en effet dans un ermitage éloigné de dix ou douze lieues de la ville. Là, élevé au-dessus de lui-même et de tout ce qui est créé, il se trouva comme sur ces montagnes où les vents et les orages ne font plus de bruit, dans un repos profond et une douce tranquillité. Là, appliqué à Dieu seul, il oubliait tout le reste. Si ses pensées le rappelaient au milieu de ses Frères ou de ses persécuteurs, c'était pour prier Dieu pour eux et supplier sa Majesté de soutenir les uns et de convertir les autres. Les injures et les outrages n'avaient point laissé dans son esprit d'autres traces que celles qu'une parfaite charité conserve pour des ennemis aimés en Dieu et pour Dieu. Déjà ce saint homme trouvait son Thabor dans ce désert et disait comme saint Pierre : Ah ! Seigneur, qu'il est bon d'être ici ! Il y jouissait d'une paix et d'un calme qui lui faisait désirer d'y finir ses jours inconnu aux hommes ; mais il n'était pas à la fin de ses travaux. Dieu lui en destinait de nouveaux tout le reste de sa vie.⁴⁶

À trois ou quatre reprises encore, il éprouvera cette tentation de la retraite, loin du monde, loin des traverses de la vie, loin du souci de conduire un Institut, des Frères, d'affronter des contradicteurs. À Mende, après cet épisode de la Sainte-Baume, où de pieuses Demoiselles tiennent une institution pour les filles des Réformés et lui proposent de rester avec elles, comme leur aumônier ; Blain dit que le Frère Timothée « trouva le saint Instituteur dans un logement que lui avait fait préparer

⁴⁴ Blain II. (CL 8), p. 96.

⁴⁵ Blain II. (CL 8), p. 96.

⁴⁶ Blain II. (CL 8), p. 97.

Mademoiselle de Saint-Denis, où il vivait comme dans un véritable désert »⁴⁷. Lorsqu'il est à Grenoble, il fait une visite de trois jours à la Grande Chartreuse⁴⁸

Édifié du silence et du recueillement qui règnent parmi ces solitaires, son inclination pour la retraite s'enflammait et il souhaitait finir ses jours parmi eux. Entre tous les lieux de dévotion de cette sainte Laure que M. de La Salle visita, son cœur fut arrêté dans l'ermitage de saint Bruno. Le rapport qu'il avait avec ce saint l'attendrit et s'il eut suivi son attrait, il eût caché dans ce creux de ce même rocher, un deuxième chanoine de Reims. Il fallut faire violence à sa piété pour en sortir ; mais s'il en retira son corps, il y laissa son esprit.

On peut aussi mentionner, mais la tonalité est bien différente, le refuge qu'il trouve dans *le lieu le plus écarté et le plus élevé de la maison*, où il s'adonne à l'oraison, dans une *prière qui n'a pas d'autre mesure que celle de la journée*⁴⁹. Mais le contexte est celui de la vie communautaire.

Enfin, après avoir subi un traitement radical et violent contre le rhumatisme qui l'affligeait, il va se reposer chez un ami prêtre, Yse de Saléon, à Tullins, petit village où est installé à l'écart, sur la colline de Parménie (Permeigne), l'ermitage de sœur Louise⁵⁰. Celle-ci doit le détourner de cette tentation de la vie érémitique pour terminer son existence :

Le saint prêtre lui confessa qu'il avait un grand désir de passer le reste de ses jours dans la solitude qui avait tant d'attrait pour lui, et de penser plus qu'à Dieu et à lui-même. *Ce n'est pas la volonté de Dieu*, répliqua Louise, *il ne faut point abandonner la famille dont Dieu vous a fait le père. Le travail est votre partage, il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant comme vous avez commencé, la vie de Madeleine avec celle de Marthe.*

Jean-Baptiste de La Salle paraît chercher sa vocation, loin des Frères, dans la solitude, ou bien en se consacrant « à la conversion des pécheurs »⁵¹. La sœur Louise lui fait prendre conscience qu'il l'a déjà retrouvée : sa place est au milieu de ses Frères.

Communauté et Mission, ou le Dieu retrouvé

C'est dans la communauté de Grenoble que Jean-Baptiste de La Salle retrouve le sens de sa vie. C'est semble-t-il une communauté où il fait bon vivre :

De Mende, il alla à Grenoble où il crut trouver un autre Ciel et une autre terre, en y trouvant un calme profond. Les Frères qui y étaient surent connaître leur trésor et en jouir. Ravis de posséder leur Père persécuté en Provence par plus d'un de ses enfants, sans parler des étrangers, ils tâchèrent par leurs caresses et leurs bons offices, de le dédommager des peines que lui avaient faites ces ingrats. Pour récompense, il résolut de prolonger avec eux sa demeure, le plus qu'il lui serait possible. Tout l'y conviait, le bon cœur de ses Frères, la paix qui régnait parmi eux, la solitude de la maison et la vie cachée et retirée qu'il y menait.⁵²

Le Frère Directeur de cette communauté est peut être le Frère Jean Jacquot, un des douze signataires des vœux de 1694 et de l'acte d'élection du 7 janvier 1694, un des fidèles des débuts à Reims et à Paris. Ceci explique cela. Jean-Baptiste de La Salle remplace dans sa classe un Frère envoyé en mission auprès des communautés du Nord de France, semble-t-il. C'est l'occasion d'un contact direct avec les enfants des artisans et des pauvres et la mission spécifique de l'Institut :

On voyait ce docteur, cet ancien chanoine de Reims, ce chef de Congrégation, se faire un honneur, se faire un plaisir, se faire un devoir d'instruire les enfants, d'apprendre aux petits l'A, B, C, aux autres à lire et à écrire, et à tous les premières leçons de la doctrine chrétienne. L'air avec lequel il

⁴⁷ Blain II. (CL 8), p. 98 – 99.

⁴⁸ Blain II. (CL 8), p. 100.

⁴⁹ Blain II. (CL 8), p. 99.

⁵⁰ Blain II. (CL 8), p. 103 – 105.

⁵¹ Blain II. (CL 8), p. 97.

⁵² Blain II. (CL 8), p. 99.

remplissait cet office faisait assez sentir et le goût qu'il y prenait et l'attention qu'il avait à y pratiquer les vertus différentes, dont chaque moment fournit dans une école, les occasions.

S'il mettait entre les écoliers de la distinction, c'était en faveur des plus pauvres. Son inclination pour eux se marquait par la peine qu'il se donnait à les faire avancer dans la lecture et dans l'écriture, parce que, disait-il, cela leur est très nécessaire. C'était de cette manière que son humilité savait cacher sa charité. Son zèle à leur égard les privilégiait encore dans les catéchismes qu'il leur faisait tous les jours, et si dans leur nombre quelques uns avaient la préférence sur les autres, c'était les plus ignorants. Comme ceux-ci pour l'ordinaire sont abandonnés à leur stupidité naturelle ou à leur légèreté d'esprit, par les Maîtres peu zélés ou peu charitables, ils devenaient l'objet de sa prédilection et l'exercice de sa patience.

Dieu voulut bénir ses soins et faire voir qu'un zèle doux et patient vient à bout de tout et sait faire des miracles sur les esprits les plus stupides et les plus ignorants, car il leur apprit enfin les vérités de la religion et les avança dans la lecture et dans l'écriture. Grand exemple qu'ont à imiter toutes les personnes chargées du soin de la jeunesse.⁵³

Un certain nombre des commentaires du biographe sur les attitudes du Maître viennent en droite ligne de la Conduite des Écoles : zèle, patience, douceur du Maître, son attention aux plus pauvres, aux plus ignorants, aux plus stupides, le soin apporté à la formation chrétienne des enfants, l'importance des savoirs de base : lecture et écriture, « cela leur est très nécessaire ». Quant à la conclusion de Blain, sur les caractéristiques spécifiques d'une école véritablement chrétienne (ou lasallienne : mais on ne pouvait pas employer cet adjectif à son époque !) : « Si l'on n'y prend garde, l'amour propre se contente dans une école comme partout ailleurs, et l'esprit naturel y domine. On laisse en arrière les plus pauvres, les plus stupides, les plus ignorants et ceux qui sont pour la nature un objet de dégoût et on n'a de zèle que pour ceux qui plaisent » ; elle reste valable pour tous nos centres éducatifs d'aujourd'hui !

L'oraison continuelle du Fondateur débouche aussi sur un travail au service des Frères et des Écoles, par la composition ou la révision d'ouvrages :

La seule distraction qu'il se permit fut la composition de plusieurs ouvrages de piété, tant pour l'instruction de la jeunesse que pour l'utilité de ses disciples. Il retoucha encore le livre des Devoirs d'un chrétien, dont il donna alors une troisième édition, plus exacte.⁵⁴

Blain conclut ce passage en signalant que le calme est revenu dans les communautés de Provence ; que Monsieur de La Salle accompagne les Frères par l'envoi de lettres et par le passage de Frères Visiteurs.

Une communauté équilibrée, qui vit bien sa mission auprès des enfants de Grenoble, un Frère Directeur qui partage, depuis longtemps, la démarche de Jean-Baptiste de La Salle, une mission très précise (et ponctuelle) auprès des enfants de l'école de la paroisse Saint-Laurent mais qui lui permet de retrouver un contact direct avec la réalité de l'emploi des Frères, un service de l'ensemble de l'Institut et de sa mission par la rédaction d'ouvrages spirituels ou pratiques : voilà comment Monsieur de La Salle peut à nouveau converser avec ce Dieu qui, quelque temps auparavant, ne lui disait plus rien.

Je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en Société avec ...pour ...

Jusqu'ici, nous avons regardé surtout la crise vécue par Jean-Baptiste de La Salle, dans ses relations avec un certain nombre d'autorités civiles ou ecclésiastiques, dans ses relations avec les Frères, Jean-Baptiste de La Salle qui s'interroge sur son rôle et sa place dans ce qui est devenu l'Institut des Frères. Il reste à regarder l'autre crise, encore plus essentielle pour nous Frères et associés

⁵³ Blain II. (CL 8), p. 101.

⁵⁴ Blain II. (CL 8), p. 102. Cette édition corrigée a été refusée par les censeurs et ne nous est pas parvenue.

d'aujourd'hui : celle que vivent les Communautés de Paris et de sa région, avec la nouvelle manière de « s'unir et de demeurer en Société » qu'on essaie de mettre en place.

« Je promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en Société avec, ... pour ... » : cette phrase de la formule des vœux de 1694, nous la prononçons toujours⁵⁵. Je voudrais en souligner trois aspects :

- c'est un « je » qui parle, une personne singulière qui s'engage ;
- elle veut « s'unir et demeurer », ce sont des verbes, des actions, pas un statut que l'on ratifierait après avoir participé à l'assemblée générale constitutive ;
- il s'agit de « demeurer en Société », ce qui indique à la fois la permanence et une sorte de vie commune ou partagée, dans cette Société qui, encore une fois ne se définit pas par des statuts, mais par des personnes : « avec » ; et par un projet : « pour tenir... ».

C'est sur cette base établie en 1694, que l'Institut, Jean-Baptiste de La Salle et les Frères, vont construire l'avenir des « associés pour tenir les écoles gratuites ». L'association est un mot abstrait, chargé de connotations juridiques, « associés » renvoie à des personnes, des vivants.

L'origine de la crise vécue par Jean-Baptiste de La Salle et l'Institut depuis 1712, se trouve à Paris. Blain consacre tout un chapitre à « Ce qui se passa en France pendant l'absence de M. de La Salle »⁵⁶. En fait, il souligne, au delà de l'affaire Clément, les enjeux de cette période de l'histoire de l'Institut, et il montre comment celui-ci va en sortir avec son visage définitif.

Le départ précipité de Jean-Baptiste de La Salle vers le Midi de la France au cours de la première semaine du Carême 1712 laisse les Frères de Paris sans direction et sans orientation. Blain le relève, tout en manifestant sa perplexité devant une telle attitude, au début du Chapitre XII du Livre 3 de sa biographie :

S'il était permis de juger les actions des saints, qui ont des principes de conduite bien différents que les autres hommes, et qui souvent en agissant contre les règles ordinaires de la prudence humaine, suivent les mouvements du Saint-Esprit, on serait tenté de blâmer la fuite si précipitée et si cachée de M. de La Salle en Provence, car elle causa de grands désordres dans son Institut et l'approcha de la ruine.

En effet, il semble que le saint Prêtre avant que de prendre cette résolution, ou avant son départ de Paris, ou au moins après son arrivée en Provence, eût dû en avertir les Frères, leur marquer le lieu où ils devaient lui écrire, leur faire réponse et les gouverner par lettres du lieu de sa retraite, enfin leur nommer celui qu'il jugeait propre à tenir sa place à Paris et qu'ils devaient honorer en son absence en qualité de Supérieur.

Le Serviteur de Dieu ne fit rien de tout cela. Il alla se cacher dans les provinces reculées, sans vouloir révéler à personne où il allait. Il s'y tint inconnu, et laissa sans réponse les lettres qu'il recevait de la part des Frères. Il ne désigna personne pour le remplacer pendant son absence. Enfin, il demeura à l'égard des Frères de France, sans vie et sans mouvement et comme un homme mort.⁵⁷

On sait aussi que les incompréhensions entre lui et le Frère Barthélémy ont conduit à une perte de confiance (provisoire) de Monsieur de La Salle envers ce Frère. Blain relève quatre mauvaises conséquences du comportement de Monsieur de La Salle :

Le premier fut, que s'il n'y eut pas dispute entre les Frères comme entre les Apôtres, qui était ou qui devait être le premier, il y eut du doute sur celui à qui on devait obéir. M. de La Salle ne s'étant point expliqué, il n'y avait pas là-dessus de règle sûre.

Le second désordre qui sortit du premier, fut que le défaut d'un Supérieur certain laissa bien des fautes impunies, et mit les indociles à couvert de la correction.

⁵⁵ Sauf que malheureusement nous ne disons plus : « et fais vœu... ».

⁵⁶ Blain II. (CL 8). Chapitre XII.

⁵⁷ Blain II. (CL 8), p. 107-108.

Le troisième inconvénient, fut que quelques Frères de peu de vertu et d'une vocation chancelante, regardant leur état comme incertain et flottant, le quittèrent, et que d'autres en soupçon que l'Instituteur avait lui-même abandonné l'Institut se crurent en droit d'imiter son exemple.

Le quatrième désordre fut encore plus funeste ; car il donna lieu à une autre sorte de gouvernement, que le rival de M. de La Salle, dont on a tant parlé, sut enfin introduire dans cette nouvelle Société. C'en était fait de l'Institut, ébranlé jusque dans ses fondements, il menaçait ruine. Son bouleversement était déjà même commencé, et c'est une sorte de miracle qu'il se soit relevé avec plus d'éclat, et avec plus de succès que jamais.⁵⁸

Les trois premiers désordres touchent la vie interne de la communauté et les relations entre ses membres. Mais le quatrième porte sur le fond : il s'agit d'une « nouvelle société » qui remet en cause les choix de 1694 (vœux et élection du Supérieur). Plus loin, Blain fait préciser par « le rival » les contours de l'organisation qu'il propose :

Selon ce prétendu système ; 1. Les Frères devaient avoir un Supérieur étranger propre à les conduire, à la manière des religieuses, qui ont un Supérieur externe. 2. La maison de Paris devait faire une société distinguée et dépendante en entier de ce Supérieur ecclésiastique. 3. Le Noviciat devait être supprimé comme inutile et trop à charge, car il en coûtait beaucoup pour élever et nourrir tant de Novices ; d'ailleurs on n'en avait pas besoin pour Paris, puisque les Frères des Écoles devaient y être stables, comme je vais le dire. 4. Les Frères devaient demeurer tous dans leurs places et y être stables, sans pouvoir être changés. 5. Pour réparer la perte de ceux que la mort pourrait enlever, ou de ceux qui prendraient congés d'eux-mêmes, ou de ceux qu'il faudrait renvoyer en cas de dérangement, on se proposait d'avoir un, deux ou trois novices, plus ou moins, en chaque maison, selon son revenu et ses besoins.⁵⁹

Ce système conduit au repli de chaque communauté sur l'œuvre à laquelle elle est rattachée et en fait un agent au service exclusif de la paroisse (ou de la ville) qui l'emploie. On aboutit à l'éclatement de la Société des Écoles chrétiennes en autant de petites entités qu'il y a de communautés. L'Institut, comme corps social, n'est plus au service de « l'Église », mais à celui des « Églises locales » que sont les paroisses. L'analyse de Blain l'explique clairement :

On voulait faire de la Société des Frères, des petits corps démembrés, sans subordination à un chef commun et sans autre dépendance que du Supérieur du lieu, à peu près comme sont quantité de Communautés de Maîtresses d'Écoles qui se multiplient aujourd'hui en France, et que chaque évêque établit ou laisse établir sur son diocèse particulier.⁶⁰

Il est vrai que le mode de fonctionnement proposé était bien l'un des possibles, dans le système ecclésial et social de l'époque. À plusieurs reprises, les Frères avaient pu être tentés de le suivre (Reims, crise de 1702). Mais ce n'était pas ce qu'ils avaient choisi en 1694. En 1699, lorsque Monsieur de La Salle est sollicité par l'évêque Godet des Marets d'envoyer des Frères à Chartres, donc hors du rayon d'action de la jeune communauté (Reims, Paris), c'est véritablement « en association » qu'ils décident de faire ce pas décisif, lequel engage toute la suite du fonctionnement de la Société :

L'humble Supérieur voulut avant que de promettre des sujets à M. l'évêque de Chartres, avoir le consentement des Frères. Dans l'assemblée qu'il en fit, il leur déclara la proposition de l'illustre prélat ; et après avoir fait l'éloge de son éminente piété, et de son zèle ardent pour la Religion, il les laissa conclure et se déterminer à leur gré. Les Frères sensibles à l'honneur que leur faisait un saint évêque, que les zéloteurs de la saine et ancienne doctrine honoraient comme le bouclier de la foi en France, s'offrirent à l'envie à leur Supérieur pour recevoir sa mission.⁶¹

⁵⁸ Blain II. (CL 8), p. 108.

⁵⁹ Blain II. (CL 8), p. 111.

⁶⁰ Blain II. (CL 8), p. 112.

⁶¹ Blain I. (CL 7), p. 370.

Cette procédure de l'assemblée communautaire pour ouvrir une nouvelle communauté est exceptionnelle ; elle n'apparaît plus par la suite, dans les récits des biographes. Jean-Baptiste de La Salle avait certainement conscience de la nouveauté que représentait, pour un certain nombre de Frères, la sortie de terrains apostoliques connus. Ils apprennent ainsi à se reconnaître Frères universels plutôt que Frères des écoles de paroisse.

De plus, le choix d'un Supérieur ecclésiastique, multiplié pour chaque Maison, contredit la décision des douze, du 7 Juin 1694 :

Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection que nous avons faite dudit sieur de La Salle pour Supérieur n'aura dans la suite aucune conséquence. Notre intention étant qu'après lui, à l'avenir et pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour Supérieur qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés ; et que nous n'aurons même, ni n'admettrons, aucun Supérieur qui ne soit associé et qui n'ait fait vœu comme nous, et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite.

Blain commente très justement, à propos des changements imposés par le « rival de M. de La Salle » :

Comme M. de La Salle pénétrant dans l'avenir, avait prévu que ce cas pourrait arriver, il avait engagé les Frères, comme on l'a vu ci-devant, à statuer qu'ils n'éliraient après sa mort, qu'un d'entre-eux pour Supérieur. Il avait eu en vu, dans cet article, lorsqu'il avait voulu plusieurs fois se démettre de la supériorité, et obliger les Frères de choisir un de leur corps pour lui succéder. Il voulait voir ce point qui lui paraissait essentiel, mis en exécution de son vivant, afin qu'après sa mort, il ne souffrit point de difficulté.⁶²

Les Frères les plus anciens essaient de parer ces avancées successives du « rival ». Ils se contentent d'abord du statu quo, du moment que celui qui se prétend « Supérieur » ne fait aucun acte d'autorité. Mais ce dernier parvient, suite à la faiblesse du Frère Barthélémy ou à son manque de lucidité ou encore parce qu'il ne peut pas faire autrement, à faire inscrire dans le registre de la communauté la réalité de son pouvoir de « Supérieur » :

Vous m'appellez, dit-il un jour, votre Supérieur, il en faudrait donner des marques. Et de peur que les Frères n'entendissent pas assez ses paroles, il ajouta, *qu'il désirait qu'on dressât un acte, et qu'après l'avoir fait signer des Frères, on le mit sur le Registre de la Maison.* Cet article était important et intéressait essentiellement l'Institut.

Il était donc important de ne point écouter cette proposition, et on ne peut excuser de faiblesse le Frère Barthélémy d'y avoir acquiescé.⁶³

On se rappelle que le Frère Barthélémy est entré dans l'Institut en 1703, à l'âge de 25 ans. Il a suivi des études secondaires chez les Jésuites de Douai, il a reçu la tonsure et étudié la théologie. Il a fait un essai de vie religieuse à la Trappes, avec l'abbé de Rancé, puis chez les chanoines réguliers, avant d'entrer au Noviciat de la Grand'Maison. Sa formation et son horizon sont donc assez différents de celui de la plupart des autres Frères. Surtout il n'a pas vécu les années décisives et riches de 1691-1702, lorsque la Communauté s'est donnée une figure originale et féconde par une consécration à Dieu et une recherche de la sainteté, pour et dans la mission : « pour tenir les écoles gratuites ».

Comme le « Supérieur » ecclésiastique prétend faire des changements importants dans l'organisation de l'Institut (afin de préserver son espace parisien, les autres Maisons, dans d'autres diocèses, étant hors de sa portée), les Frères Anciens réagissent en demandant une consultation de

⁶² Blain II. (CL 8), p. 113.

⁶³ Blain II. (CL 8), p. 113.

tous les Frères⁶⁴. Ils protestent également sur le fond même de ces nouvelles orientations, en remarquant que cela est contraire à ce qu'ils avaient choisi de vivre :

Plusieurs des principaux Frères plus éclairés que les autres et plus au fait de leur établissement et de la manière de le conduire, en murmurèrent hautement et se plaignirent que le service qu'on avait prétendu leur rendre était le coup mortel de leur Société. Quel est le but de la nouvelle forme de gouvernement qu'on introduit, disaient-ils ? Veut-on dépouiller l'Instituteur du droit de gouverner son Institut et lui fermer à son retour la porte de toutes les maisons, qu'il a lui-même édifiées ? Veut-on seulement soutenir pendant son absence les Frères dans leur premier esprit et conserver comme en dépôt son Institut, afin qu'il le retrouve quand il reviendra, et qu'il l'a laissé ? Veut-on donner à son œuvre une meilleure forme, en corriger les défauts et en réparer les fondements, ou en créer une nouvelle sur les ruines de celle-ci ? Quelque face qu'on donne au changement qu'on introduit, on ne peut l'envisager que comme une nouveauté pernicieuse que la malice enfante ou au moins qu'un faux zèle conçoit.⁶⁵

La plupart des « Supérieurs » locaux nommés à la suite d'une lettre circulaire du Frère Barthélémy aux diverses Maisons (Blain est choisi pour Rouen), travaillent à laisser les choses en l'état et contribuent à éviter la fragmentation de l'Institut. Cependant, le risque demeure, car les personnes changent, des décès peuvent survenir, qui modifieraient le fragile équilibre. Certains Frères, aussi, ne s'y reconnaissent plus et se dérangent. Quelques uns doivent être expulsés de la Société par une assemblée de « principaux Frères » :

Les principaux d'entre les Frères voulurent en faire un exemple⁶⁶, afin que le scandale ne pût aller plus loin. Ils s'assemblèrent et vomirent de leur sein ces superbes, qui auraient pu dans la suite communiquer à d'autres le poison mortel de l'indépendance et causer les plus grands désordres.⁶⁷

Mais les choses ont été plus loin que ne le laisse entrevoir ce récit du Livre 3, chapitre 12 de Blain. On est même arrivé à une révision de la Règle, par une assemblée de Frères, qui aurait pris en compte les changements évoqués plus haut. Le Grand-Vicaire de Paris, chargé d'étudier le dossier, après sept ou huit mois d'étude, renvoie le texte le 4 Avril 1714, en demandant aux Frères (et au Supérieur ecclésiastique), de ne rien changer :

Il les garda sept à huit mois, pendant lequel temps survinrent à Paris les brouilleries au sujet de la Constitution *Unigenitus*, et le refus de l'accepter que fit son Éminence. Ce temps passé, M. Vivant renvoya à M. l'abbé de Brou les papiers dont il l'avait chargé, avec une lettre datée du 4 Avril 1714, qui porte ces paroles : « Son Éminence ne juge pas à propos que rien soit décidé, ni signé en son nom, ni sur les Règlements, ni sur les changements qu'on voudrait faire aux Règlements. Il se repose sur votre sagesse du bon gouvernement des Écoles dont vous prenez soin, et compte bien que sous une si sage conduite, la piété et la paix y fleuriront »⁶⁸.

La figure qu'a prise l'Institut, avec le retour de Monsieur de La Salle puis l'élection du frère Barthélémy comme Premier Supérieur Général de la Société, n'était donc pas aussi claire que cela pour beaucoup de Frères. Les hésitations sur la manière dont l'Institut devait ou pouvait se situer dans l'Église de ce temps ont été permanentes. Finalement, « les principaux Frères » de Paris, de Versailles et de Saint-Denis ; les mêmes, sans doute qui avaient participé à cette assemblée où ont été proposés des changements dans les Règles et le gouvernement de l'Institut, prennent la parole et décident d'adresser une lettre collective à Monsieur de La Salle.

⁶⁴ Blain II. (CL 8), p. 114.

⁶⁵ Blain II. (CL 8), p. 115 - 116.

⁶⁶ En français classique, « exemple » peut être féminin.

⁶⁷ Blain II. (CL 8), p. 111.

⁶⁸ Blain II. (CL 8), p. 149.

Trente années après : la parole d'une communauté de consacrés

Monsieur notre très cher Père,

Nous, principaux Frères des Écoles chrétiennes, ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps.

Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.

C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.

En foi de quoi nous avons signé.

Fait à Paris ce premier avril mil sept cent quatorze, et nous sommes, avec un très profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs.

Au début et à la fin de l'histoire de la fondation des Frères, on trouve une parole de Frères (de Maîtres) qui interpelle Monsieur de La Salle. En 1683 ou 1684, c'étaient les Maîtres qui interpellèrent le jeune chanoine : c'est facile de parler d'abandon à la Providence lorsqu'on est bien établi... et Jean-Baptiste de La Salle leur a répondu en se rendant solidaire de leur pauvreté, sans retour possible. Trente années après les Frères provoquent encore le Fondateur à être solidaire avec eux, jusqu'au bout, au nom de tout le chemin parcouru ensemble.

Selon Blain, le texte que nous lisons est la seconde version de la lettre des Frères. Il s'explique ainsi dans l'Abrégé de la vie du Frère Barthélemi, Premier Supérieur Général de la Société des Frères⁶⁹ :

M. de La Salle que la lettre des Frères de Paris, de Saint-Denis et de Versailles avait rappelé à Paris, refusant toujours de reprendre le gouvernement de la Société et disant que pour l'y obliger, il fallait que les Frères de Provence témoignassent par écrit qu'ils y consentaient, le Frère Barthélémy écrivit à ces Frères pour les informer de la chose et mit dans sa lettre une copie de celle des Frères de Paris, qui avait fait revenir M. De La Salle, afin que tous les Frères de ces cantons la signassent. Il n'y avait que quelques mots de changés. Au lieu de *nous vous prions de revenir*, il y avait *nous vous prions de reprendre la conduite de la Société*. Les Frères de Provence ayant reçu cette lettre la renvoyèrent aussitôt signée à Paris.

Ainsi la lettre originale portait simplement « nous vous prions de revenir », au lieu de « nous vous prions de reprendre la conduite de la Société ». Cette formulation permet de comprendre la réaction de Jean-Baptiste de La Salle, rapportée par Blain, lorsque le Fondateur arrive le 10 août 1714 à la Communauté de la rue Barouillère : « Me voici arrivé, que désirez-vous de moi ? ».⁷⁰

Monsieur notre très cher Père, nous principaux Frères des Écoles chrétiennes, .../... En foi de quoi nous avons signé. Fait à Paris, ce premier avril mil sept cent quatorze, et nous sommes, avec un très profond respect, Monsieur notre très cher Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs.

Au début et à la fin de la lettre, on trouve : « **Monsieur notre très cher Père** ». On est dans un contexte de relations humaines et à l'intérieur de celles-ci. Ceux qui s'adressent à Jean-Baptiste de La Salle sont **les principaux Frères**... Une catégorie qui n'existe pas formellement, mais que néanmoins tous les Frères sont capables d'identifier. Ils sont également les **obéissants inférieurs**, en vertu du vœu de 1694. **Nous**, rappelle le vœu de 1691, qui employait le **nous** pour s'adresser à Dieu. Pourtant, aucun de ces « principaux Frères » n'a fait ce vœu, le Frère Nicolas Vuyart est sorti, Gabriel Drolin est à Rome et Monsieur de La Salle est le destinataire de la lettre. Tout au long de

⁶⁹ Blain. Abrégé. (CL 8), p. 19.

⁷⁰ Blain II. (CL 8), p. 120.

leur lettre, l'aspect communautaire est rappelé par l'emploi systématique de la première personne du pluriel : neuf fois « nous » ou « nôtre ». Mais aussi par **Société** : deux fois, **compagnie, corps de la Société**. Le mot Communauté n'est pas employé.

On a ici un raccourci des relations entre les Frères et Jean-Baptiste de La Salle : une relation affectueuse, la conscience de faire corps, d'être engagés, responsables de l'avenir de cette communauté ; une relation hiérarchique, fondée dans la foi et la confiance en celui qui est le **Père**. Ceci parce qu'on s'est associé pour la Mission. Il faut se rappeler que les formules de vœux de 1694 énuméraient les noms de chacun des *associés*.

Ayant en vue la plus grande gloire de Dieu, .../... C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société.

L'évocation de **la plus grande gloire** de Dieu renvoie à la Mission : **la gloire de Dieu** n'est pas notre gloire ou nos réussites éducatives ou nos succès mais les victoires de Dieu dans la vie des jeunes qui nous sont confiés. La **gloire de Dieu** est en avant de nous et nous fait regarder l'avenir.

Ces expressions comme : « **la plus grande gloire de Dieu, au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance** », constituent une lecture intériorisée de la formule des vœux, prononcés ensemble en 1694. Elles y renvoient Monsieur de La Salle. Le vœu constitue la Communauté, les « associés », comme un corps social de consacrés. Derrière cela, il y a toute histoire vécue ensemble, ce qu'ils ont discerné, puis partagé au long des années, à Reims d'abord et surtout à Paris et à Rouen. Leur parole jaillit de l'histoire de leur consécration communautaire et de l'expérience partagée du ministère de salut vécu par la Société. Car **Société** renvoie évidemment à « associés pour ... » ils vivent ainsi, ils se sont consacrés ainsi, pour tenir les écoles, pour faire l'œuvre de Dieu, pour correspondre à son dessein de salut, pour les jeunes et partant, pour eux-mêmes.

Nous savons aussi combien **la gloire de Dieu** a de nombreuses harmoniques dans la spiritualité et l'expression du projet lasallien. La gloire de Dieu, c'est que tous les hommes soient sauvés, qu'ils soient saints, qu'ils soient totalement à Dieu, qu'ils accèdent à la connaissance de la vérité sur Dieu, à la connaissance de ses mystères, en particulier au don que Dieu nous a fait en Jésus-Christ.

- * Vous devez (...) avoir uniquement pour fin en les instruisant l'amour et la gloire de Dieu. (MR 201.2).
- * Faites en sorte, par votre zèle, de donner des marques sensibles que vous aimez ceux que Dieu vous a confiés, comme Jésus-Christ a aimé son Église. Faites les entrer véritablement dans la structure de cet édifice et qu'ils soient en état de paraître un jour devant Jésus-Christ pleins de gloire, sans taches, sans ride et sans souillures, pour faire connaître aux siècles à venir les richesses abondantes qu'il leur a faites en leur procurant le secours de l'instruction et à vous de les instruire et de les élever, pour être un jour les héritiers du Royaume de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur. (MR 201.2).
- * Pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle. (MR 201.3).

La gloire de Dieu se donne à voir et à faire (la « procurer ») dans le cours des existences humaines qui sont les lieux de l'Histoire du Salut aujourd'hui. Elle se donne particulièrement à voir et à faire dans les Écoles chrétiennes, par le ministère de ceux que Dieu a choisis pour faire son ouvrage :

Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient par l'établissement des Écoles chrétiennes, où l'on enseigne gratuitement et pour la gloire de Dieu. (MR 194.1).

La gloire de Dieu est reliée à la gratuité, car le don de la foi (« où l'on enseigne gratuitement ») est gratuit. Les Frères ont intégré à leur vision de leur vocation, les termes et l'esprit de la formule des

vœux : ce sont ses mots qui leur viennent lorsqu'ils veulent exprimer leur relation avec Jean-Baptiste de la Salle et situer leur rapport avec lui.

C'est pourquoi : toujours la formule des vœux. La gloire de Dieu conduit à un engagement concret. Ils prennent à leur compte cette perspective profondément lasallienne : le lien entre l'élan vers Dieu et venant de Dieu, avec son accomplissement dans le tissu de la vie quotidienne, dans l'histoire des Écoles chrétiennes, dans leur expérience communautaire.

Le plus grand bien de l'Église et de notre Société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre .../... Qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification.

Les Frères soulignent la place de leur Communauté dans le ministère de l'Église : « **Le plus grand bien de l'Église et de notre Société** », (cette nouvelle compagnie) « **qui est d'une grande utilité à l'Église** ». La Communauté des Frères n'est pas isolée de l'Église : elle a sa place dans l'œuvre commune de salut. L'Église est le lieu et la manière par lesquels Dieu a voulu rester présent aux hommes. L'Église, un autre thème lasallien essentiel :

* Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église. (MR 199. Titre).

* De ce qu'il faut faire pour rendre votre ministère utile à l'Église. (MR 200. Titre).

L'emploi, le ministère utile à l'Église, le plus grand bien, c'est le soin d'instruire la jeunesse, tel que cette Société, cette nouvelle compagnie l'a mis en œuvre, sous la conduite de Jean-Baptiste de La Salle. Car le « **saint œuvre de Dieu** », au-delà de la conduite de la compagnie, c'est d'instruire la jeunesse. À noter encore que « **prendre soin, avoir soin de, avoir la conduite, conduire, l'œuvre de Dieu, son ouvrage** », sont des expressions caractéristiques du vocabulaire lasallien. « **La grande utilité pour l'Église, le plus grand bien de l'Église** », sont décrits au long des MR 199 & 200 :

Poser le fondement de l'édifice de l'Église, instruire les enfants du mystère de la très Sainte Trinité et de ceux que Jésus-Christ a accomplis lorsqu'il était sur la terre ...

Être destinés par elle (l'Église) à un emploi si saint et si élevé et de ce qu'elle vous a choisis pour procurer aux enfants la connaissance de notre religion et de l'esprit du christianisme. (MR 199.1).

C'est pour cela que Jésus-Christ vous a envoyés et que l'Église dont vous êtes les ministres vous emploie (annoncer l'Évangile du Royaume de Dieu). (MR 199.2).

C'est aussi ce qui vous doit engager à avoir une estime toute particulière pour l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants parce qu'elle est un moyen de les faire devenir de véritables enfants de Dieu et des citoyens du ciel et que c'est proprement poser le fondement et le soutien de leur piété et de tous les autres biens qui se font dans l'Église. (MR 199.3).

Vous devez travailler dans votre emploi à l'édifice de l'Église sur le fondement qu'ont posé les saints Apôtres, en instruisant les enfants que Dieu a confiés à vos soins et qui entrent dans la structure de l'édifice ...

Vous donc qui avez succédé aux Apôtres dans leur emploi de catéchiser et d'instruire les pauvres, si vous voulez rendre votre ministère autant qu'il le peut être utile à l'Église, vous devez tous les jours leur faire le catéchisme en leur apprenant les vérités fondamentales de notre religion. (MR 200.1).

Le ministère de Fondateur

Le ministère spécifique de Jean-Baptiste de La Salle n'est pas identique à celui des Frères : son ministère touche l'animation et la vie de la Communauté ou de la Société ; pour eux, comme pour nous aujourd'hui c'est l'École chrétienne (l'éducation chrétienne), ministère de salut intégré à celui de l'Église.

En situant l'œuvre de Dieu, le ministère de Jean-Baptiste de La Salle, dans l'Église, les Frères font une lecture du lieu de leur ministère et de leur existence comme Société : dans l'Église, lieu et moment de l'Histoire du Salut de Dieu qui continue de se faire. Ils disent à Monsieur de La Salle que pour lui comme pour eux, l'existence de leur Communauté est indissociable de la mission ecclésiale. Ils se comprennent comme portion d'Église, comme lieu où dans la foi, Dieu parle, agit, épouse la cause de son peuple, se constitue un Peuple de rachetés.

C'est cette œuvre qui est « **le saint œuvre de Dieu** ». À la fois le charisme et le ministère de Jean-Baptiste de La Salle, pour la Communauté et les charismes et les ministères que les Frères exercent à partir de la rencontre des besoins des jeunes et de l'Église et de leur Communauté. Les Frères, contemplant leur cheminement ensemble, voient et disent la place ainsi que le rôle déterminant de Jean-Baptiste de La Salle, comme réalisateur du projet de Dieu : ce « **saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, vous l'avez toujours conduit avec beaucoup de succès et d'édification** ». Ils reconnaissent pleinement la vocation de Fondateur et d'Instituteur des Frères et la manière dont il l'a vécue avec eux et pour eux.

Puisqu'il a plu au Seigneur de Dieu de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps .../... que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie.

Ce qui a été vécu par Jean-Baptiste de la Salle est compris comme **le saint œuvre de Dieu**. Dieu y est mêlé, il en est l'origine et le terme : **la plus grande gloire de Dieu, le saint œuvre de Dieu, il a plu au Seigneur de se servir de vous, Dieu vous a donné et vous donne toujours ...** Dieu est présent, dans cette œuvre, dans cette Histoire, dans cette compagnie.

Établir, gouverner depuis si longtemps, les talents nécessaires pour bien gouverner : voilà les dons que Dieu a fait à Jean-Baptiste de La Salle pour qu'il accomplisse son ouvrage dans l'Église, **pour cette nouvelle compagnie**, pour l'utilité et le bien de son Église. Les Frères soulignent la durée et la permanence de ce don de Dieu : **depuis si longtemps, Dieu vous a donné et vous donne les grâces**. Il faut encore se tourner vers les Méditations pour le Temps de la Retraite afin de voir comment et pourquoi Dieu agit :

- * Dieu veut que tous les hommes soient instruits afin que leur esprit soit éclairé par les lumières de la foi. (MR 193.1).
- * Il est de la Providence de Dieu ... Dieu donc vous a appelés à ce ministère ... (MR 193.2).
- * Dieu ... vous a rendus ses ministres ... (MR 193.3).
- * Il a la bonté de se servir de vous pour procurer aux enfants de si grands avantages. (MR 194.1).
- * Vous êtes les ambassadeurs et les ministres de Jésus-Christ dans l'emploi que vous exercez, vous devez le faire comme représentant de Jésus-Christ même. (MR 195.2).
- * Vous que Jésus-Christ a choisis entre tant d'autres pour être ses coopérateurs au salut des âmes ... (MR 196.2).
- * Un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur annoncer l'Évangile et de les élever dans l'esprit de religion (...) c'est l'œuvre de Dieu. (MR 201.1).

Ce lien établi par Jean-Baptiste de La Salle, dans ses Méditations, entre le ministère du Frère et la présence active de Dieu à son œuvre, les Frères le reconnaissent dans la vie de leur Fondateur. La fondation de la Société des Frères est comprise comme un acte salvifique dans lequel Dieu parle et se donne à voir.

Tout le monde est convaincu

Au cœur de cette lettre : la Communauté (**tout le monde**), reedit sa confiance fondamentale dans la présence de Dieu à l'œuvre accomplie par Monsieur de La Salle, depuis si longtemps : à cause de ce qui a été vécu ensemble, pour ce qui est à vivre, dans la vue que la Communauté est partie de l'Église, qu'elle sert à la construction du Royaume.

Les Frères reconnaissent que Dieu a été présent et est toujours présent à cette œuvre, que Jean-Baptiste de La Salle a répondu fidèlement à ce que Dieu lui demandait. Il a su l'écouter, reconnaître ses appels dans la situation des pauvres, entendre sa voix dans celle des enfants des artisans et des pauvres, trouver les réponses adaptées et cohérentes pour ce dessein. Il a répondu dans la foi, discernant les traces de Dieu dans cette histoire communautaire des écoles chrétiennes, avec des hommes qui se sont attachés à lui.

Tout au long de leur lettre, les Frères montrent qu'ils ont intériorisé l'enseignement spirituel et la vision de leur Père, ainsi que la démarche vécue avec lui, depuis plus de trente années. Fréquemment, leur expression est très proche des Méditations pour la Retraite et des diverses formules de vœux. Si les Frères ont ce langage, c'est qu'ils sont en communion intime, de pensée et de cœur, avec Jean-Baptiste de La Salle, parce c'est ce même langage qu'ils ont pratiqué tout au long de leur itinéraire et de leurs partages communautaires. Aussi Monsieur de La Salle peut continuer à se retrouver dans leur manière de vivre, de parler, de prier, de penser, de comprendre et de relire l'action de Dieu dans les Écoles chrétiennes et leur Société.

Dieu a conduit Jean-Baptiste de La Salle au Désert, et Monsieur de La Salle l'a retrouvé dans la Terre Promise de la Communauté : Grenoble, la lettre des Frères de Paris. La parole de la Communauté fait la lumière dans sa vie. Ce faisant, les rôles ont été quelque peu inversés : ceux qui recevaient de lui la lumière dans leurs existences, la font maintenant dans la vie du Fondateur, ils ont tellement assimilé le projet de salut vécu avec lui que leur parole peut devenir signe.

Jean-Baptiste de La Salle avait douté de lui-même en voyant que les efforts de toute sa vie pour fonder l'Institut paraissaient déboucher sur le vide. Ils avaient cherché à faire exister ce Corps et ce dernier avait semblé se disloquer. Ils avaient voué l'association et elle éclatait en communautés isolées. Plus profondément, quelque chose paraissait s'être brisée dans les relations entre Jean-Baptiste de La Salle et plusieurs Frères, ainsi qu'avec l'œuvre accomplie ensemble, jusque-là. Il avait cherché à être un vrai Père, et il était amené à se croire incapable de gouverner, rejeté par ses enfants. Mais voilà que l'Institut existe en lui-même : ses membres s'assemblent de leur propre initiative, le Corps est vivant, il veut faire face aux problèmes qu'il affronte, il se manifeste en prenant la Parole. L'association tient bon : c'est en son nom que les Frères se réunissent ; sur elle qu'ils s'appuient pour rappeler leur Fondateur. La Communauté est capable de relire et de comprendre son Histoire, avec lui, et de la lui redire. Elle est capable de comprendre son engagement propre, et celui, singulier, du Fondateur, comme un ministère donné par Dieu.

Il n'est pas seul. Il est toujours l'un des leurs. Les Frères, à la suite de Jean-Baptiste de La Salle, font une lecture mystique de leur Histoire : Dieu, son projet, son action, sa volonté. Ils reconnaissent comment le Fondateur y a correspondu : son projet, son action, sa manière de reconnaître la volonté de Dieu et de s'y rendre disponible. Ils disent que concrètement, l'œuvre de Dieu, se réalise dans cette Société, par Jean-Baptiste de La Salle, par ce qu'ils ont vécu avec lui et qu'ils veulent vivre encore. Dieu est dans leur histoire personnelle comme dans l'histoire de leur Société. Cette histoire est aussi l'histoire du salut, dans l'Église.

Mener à son terme *le saint œuvre de Dieu qui m'est confié*

La crise que traverse l'Institut au cours de cette période touche la personne même de Monsieur de La Salle, dans ses relations avec lui-même, avec les Frères, avec Dieu ; et les relations des Frères entre eux. Elle met en cause également la place de cette communauté nouvelle dans le paysage pastoral de l'Église du temps comme dans la société contemporaine.

Au cours de ces trois années, Jean-Baptiste de La Salle apprend à « lâcher prise » : il se rend compte du hiatus qui existe dans les mentalités, entre en lui et plusieurs Frères ; il doit accepter que l'Institut ne soit pas « sa chose », apprendre à vivre sans lui et en paix. Il sort de l'épreuve en ayant trouvé la place et le style de relations avec lui-même, avec les autres et avec l'Autre, qui lui permettra de mener à son terme l'œuvre de Dieu qui lui a été confiée.

Il est certain que les blessures internes qu'il a ressenties et qui ont pu se manifester dans son silence vis-à-vis de plusieurs Frères, ne sont pas guéries. Lorsque Blain écrit sa biographie, plus de 20 années après les faits et qu'il interroge les Frères, il a l'écho de ce que ceux-ci ont senti, lors de cette période. Et l'on constate que leurs questions demeurent :

Sans doute qu'un homme aussi sage et aussi éclairé que lui eut de grandes raisons pour en agir de cette manière mais il ne nous est pas possible de les deviner. Peut-être voulut-il accoutumer les Frères à se passer de lui et les obliger enfin à se choisir un d'entre-eux pour Supérieur, ce qu'ils n'avaient jamais voulu faire en sa présence. Peut-être porta-t-il l'humilité et les bas sentiments qu'il avait de lui-même jusqu'à se regarder comme un objet de malédiction et comme la cause de toutes les disgrâces dont sa Congrégation était sans cesse affligée. Peut-être eut-il la pensée que quelques uns de ses propres disciples étaient de concert avec ses ennemis et qu'il ne pouvait pas plus se fier aux uns qu'aux autres. Peut-être enfin voulut-il persuader ses adversaires qu'il ne se mêlait plus du gouvernement de son Institut, dans la vue de les désarmer. Quoiqu'il en soit, car nous n'en pouvons parler que par conjectures, **Monsieur de La Salle n'ayant jamais voulu s'expliquer sur ce sujet**, quoiqu'il en ait été pressé souvent, sa fuite si cachée et si précipitée occasionna les dérangements qui suivent.⁷¹

Il n'a « jamais voulu s'expliquer sur le sujet » : il est donc parti avec sa blessure et son mystère.

Avec les Frères, y compris avec ceux qu'il avait soupçonnés de pactiser avec « son ennemi », les relations sont redevenues confiantes. On a vu combien la lettre du 1^{er} Avril 1714 était un véritable miroir de son expérience de Dieu. Il a su que celle-ci était maintenant passée à ses Frères.

Il faut souligner le rôle de la Communauté (celle de Grenoble, mais aussi celle de Paris, avec cette lettre des « principaux Frères ») dans la reprise d'équilibre vécue par Jean-Baptiste de La Salle. La dimension ministérielle de ses engagements auprès des jeunes de Grenoble, pour les Frères par tout un travail d'écriture dirigé vers eux (la révision des Devoirs d'un Chrétien), est aussi essentielle.

Les Frères, de générations et d'expériences différentes, un peu par la force des choses, ont appris à travailler ensemble, à imaginer leur avenir, faisant évidemment des erreurs dans leurs essais. Il est frappant de repérer combien de fois, dans la biographie de Blain, celui-ci nous dit que les Frères de Paris se sont réunis pour décider, évaluer, se parler, écrire... D'une certaine manière, ils ont ratifié et comme pris à leur compte, les engagements de 1691 et de 1694.

La figure du Frère Barthélémy ressort plus ferme, et plus lucide sur les enjeux des décisions à prendre afin de donner toute ses dimensions à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. Il a sans doute, lui aussi, intégré à son expérience de Dieu toute la nouveauté de « m'unir et de demeurer en Société, avec... pour... ».

Le « corps de la Société » a compris que « s'unir et demeurer en Société » était la clé de son avenir. C'est en approfondissant et en vivant cette dimension de ses engagements qu'il avait trouvé le salut.

⁷¹ Blain II. (CL 8), p. 108.

L'Institut est prêt maintenant à mettre en œuvre la décision du 7 Juin 1694 : se choisir un Supérieur parmi ses membres, quelqu'un qui « soit associé et qui aura fait vœu comme eux ». Il est prêt aussi à assumer toute la spiritualité singulière qui anime Jean-Baptiste de La Salle et que celui-ci leur a transmis et continue de leur transmettre, tout au long de sa vie. Cette expérience de Dieu, est devenue la leur, est devenue la nôtre.

Frère Jean-Louis SCHNEIDER.
Études Lasalliennes. ROME-PARMÉNIE.
Le 28 novembre 2006.
Pour le CIL.